



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2020-06-16 / 2020-06-30]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Mardi 16 juin.

Coronavirus en RDC: 137 nouveaux cas confirmés, dont 134 à Kinshasa et 3 au Kongo Central. Le cumul des cas est de 4.974. Au total, il y a eu 112 décès et 628 personnes guéries ; 167 cas suspects détectés après investigations ; 15 nouvelles personnes sorties guéries ; aucun nouveau décès parmi les cas confirmés. **Dépistage du Coronavirus : Kinshasa et 5 provinces dotées des laboratoires des tests rapides.** Le Secrétariat technique du Comité multisectoriel de la riposte contre la Covid-19 décentralise progressivement, depuis la semaine dernière, les tests de diagnostic du coronavirus à travers la ville de Kinshasa et cinq provinces de la RDC. Cette décentralisation consiste à améliorer le système de détection du coronavirus au niveau des hôpitaux et des provinces afin de réduire le retard lié à l'annonce des résultats à travers le pays. **Haut-Katanga: la province connaît un rebond du nombre des cas confirmés de Coronavirus.** Le ministre provincial de la santé du Haut-Katanga a déclaré que le relâchement dans la mise en application des mesures barrières serait la cause du rebond du nombre des cas confirmés de Coronavirus que connaît actuellement la province. A ce jour, il est passé en une semaine d'une trentaine à 72 cas. Lubumbashi est considéré comme l'épicentre de la maladie avec une soixantaine des cas. **Coronavirus à Tshopo : le ministre provincial de la santé invite la population au calme après la rumeur sur les 2 nouveaux cas positifs.** Ces deux nouveaux cas de Coronavirus attribués à la Tshopo ont été publiés lundi 15 juin, dans le bulletin quotidien du comité national multisectoriel de lutte contre la Covid-19. Il s'agit de deux chauffeurs kenyans testés positifs à Kasindi, dans le Nord-Kivu, il y a quelques semaines. Pour Dr Joachim Ondendakeni : « Nous continuons à rester encore avec un seul cas confirmé testé positif à Covid et nous sommes en train de suivre tous ces contacts avec les prélèvements de température chaque matin ». **Coronavirus au Nord-Kivu : la Monusco et une ONG locale sensibilisent des ex- combattants de Mumbabiro.** La section VIH de la Monusco et les animateurs de l'ONG locale Take Care People (TCP) ont remis à ces 420 ex-combattants des cache-nez, des savons et des préservatifs, avant de les sensibiliser sur les mesures barrières contre la covid-19 mais aussi contre le VIH Sida. Les conditions sanitaires précaires dans lesquelles vivent ces ex-combattants dans le centre de Mubambiro a motivé le choix pour cette cible. **Les jeunes de Mbandaka demandent de délocaliser les audiences foraines.** Ces jeunes estiment que l'afflux que drainent les procès des bandits kuluna expose particulièrement les enfants au virus Ebola et au Coronavirus. Grâce à ce plaidoyer, mené avec l'appui de l'Unicef, l'autorité judiciaire a promis des améliorations à l'avenir.

Parlement : la clôture de la session ordinaire de mars reportée. Selon le communiqué signé par le rapporteur de l'Assemblée nationale, à la suite de l'Etat d'urgence sanitaire, la clôture de la session de mars est retardée à une date ultérieure conformément à l'article 144 alinéa 3 de la Constitution. Aucune date officielle n'est annoncée.

Les élus du Kwango échangent avec le Premier ministre sur l'état de la pauvreté dû au manque d'infrastructures de base. Ces élus ont aussi axé leur entretien avec le chef de l'exécutif sur les érosions qui menacent les villes de leur province, à savoir Kenge, Kasongo-Lunda, Feshi et Kahemba. Ils ont aussi évoqué les problèmes d'électricité et d'eau, l'épidémie de la Covid-19 et ses effets pervers, ainsi que les salaires de fonctionnaires de l'état qui arrivent toujours en retard. Le Premier ministre Ilunga « a promis des solutions idoines » pour la population de Kwango d'ici le deuxième semestre à travers l'exécution du programme du Gouvernement de la République, dans la fourchette des moyens disponibles.

Haut-Katanga et Lualaba : des enfants travaillent dans des sites miniers malgré l'interdiction des gouverneurs. Pour le directeur du programme des Droits humains au sein de l'ONG Afriwatch, il est plus que temps pour ces deux provinces de mettre en place un programme de récupération et de réinsertion de ces enfants en milieux scolaires et professionnels.

Nord-Kivu : 4 400 ménages des déplacés sont sans assistance à Eringeti. Ces déplacés sont des familles venant des villages environnant Eringeti mais, aussi du territoire de Mambasa, en Ituri voisin, fuyant les attaques à répétition des ADF. Le président des déplacés d'Eringeti, Shabani Rwemba, affirme que ces déplacés font face à plusieurs difficultés notamment le manque de la nourriture, le manque des médicaments et il plaide ainsi pour une assistance de la part des humanitaires et du gouvernement congolais.

Kananga : un réseau de voleurs armés démantelé par la police. Les policiers affirment avoir maîtrisé cette bande quelques heures après leur cambriolage dans une résidence située au quartier Tshinsambi. Selon le propriétaire de la maison visitée, ces malfaiteurs y ont emporté un panneau solaire, un écran plasma et autres biens de valeur. La même nuit, la police urbaine a réussi à déjouer deux tentatives de vols à travers la ville.

Tanganyika : 8 200 déplacés en détresse à Moba. Ces déplacés originaires du groupement de Moliro, situé à plus ou moins 250 km au Sud de Moba, dans la province de Tanganyika, vivent dans des conditions précaires. Ils ont fui le 13 mars les affrontements entre l'armée congolaise et celle de la Zambie. D'après Ocha, l'accès aux soins de santé primaire, les besoins d'abris, de vivres ainsi que d'articles ménagers essentiels sont les priorités pour les déplacés de Moliro.

Sud-Kivu : la société civile de Walungu salue la bravoure des Fardc. La société civile du territoire de Walungu, en province du Sud-Kivu, a salué une accalmie sur l'ensemble de leur territoire depuis quelques jours. Le président de la société civile de Walungu, attribue cette situation à la bravoure des éléments des Fardc récemment déployés dans cette partie de la province. Il a aussi indiqué que 11 bandits armés ont été appréhendés avec 7 armes de guerre dans les trois groupements du territoire de Walungu, les deux dernières semaines.

Sud-Kivu : vive tension à Bagira, après le meurtre d'un jeune pour non port de masque de protection. Plusieurs sources affirment qu'un chauffeur de taxi a été tué par balle lundi aux environs de 21 h. La victime aurait reçu des balles d'un policier après longue discussion au sujet du port de cache nez. Le bourreau s'est enfui tandis que le corps de la victime est resté sur le lieu du crime jusque mardi matin. Pris de colère, les jeunes de Bagira ont barricadé la route à l'aide de troncs d'arbres, empêchant ainsi toute circulation vers l'aéroport de Kavumu. Ils se sont également attaqués à tous les édifices publics. Il aura fallu un renfort de la police pour les disperser par des tirs en l'air et des gaz lacrymogènes.

Le cadre de concertation de la société civile exige des réformes en profondeur de la Ceni, avant la désignation des nouveaux animateurs. "Nous groupes thématiques, organisations, plateformes et réseaux membres du cadre de concertation nationale de la société civile, avons procédé ce lundi à Kinshasa à l'analyse sans complaisance des enjeux actuellement en cours de la désignation des nouveaux animateurs de la Ceni. De nos analyses, une constance s'est dégagée à savoir la nécessité d'initier des réformes en profondeur de la Ceni en vue de garantir la crédibilité du prochain cycle électoral, étant entendu qu'il faudra tirer les leçons des élections passées émaillées des contestations", a déclaré le coordonnateur du cadre de concertation, Me Patient Bashombe Matabishi. Une feuille de route a été adoptée par les leaders des groupes thématiques.

Beni : la présence des enfants toujours signalée au sein des groupes armés (Parlement d'enfants). Le monde célèbre ce 16 juin, la journée mondiale de l'enfant africain. A cette occasion, le parlement d'enfants de Beni (Nord-Kivu) a saisi cette occasion pour dénoncer la présence des enfants au sein des groupes armés, mais aussi, les déplacements répétitifs des familles dus à l'insécurité qui prévaut dans la région, ce qui affecte les enfants.

La Banque mondiale octroie 1 milliard USD pour la gratuité de l'enseignement primaire et l'amélioration de la santé maternelle et infantile en RDC. Ce financement soutient deux projets, à savoir : Le projet pour l'équité et le renforcement du système éducatif (PERSE) va aider le gouvernement à mettre en œuvre la réforme sur la gratuité de l'enseignement primaire en renforçant les systèmes de gouvernance et la qualité de l'enseignement. Grâce à cet appui, plus de 9 millions d'enfants vont pouvoir être réinscrits et retourner en classe, lorsque les écoles ré-ouvriront après le confinement, donnant ainsi accès à l'école à plus d'un million d'enfants pauvres, actuellement exclus du système scolaire. Un financement additionnel du projet de renforcement du système de santé (PDSS) qui va permettre d'améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé maternelle et infantile ; et apportera une réponse immédiate et efficace à toute crise sanitaire.

« Le juge Yanyi Ovungu est décédé des suites d'une hémorragie intracrânienne », selon le ministre de la Justice. Le patron de la Justice a annoncé les résultats de l'autopsie du corps du juge Yanyi : « Cette autopsie a été faite en deux étapes : une autopsie corporelle d'une part et une autopsie des organes internes d'autres part. Il en ressort que le juge Yanyi Ovungu est mort décédé de suite d'une hémorragie intracrânienne résultant d'un traumatisme cranio-encéphalique. L'autopsie a révélé l'existence des substances toxiques à dose non létale dans le corps du défunt », indique Célestin Tunda. Il annonce qu'une enquête judiciaire est ouverte dans le but « d'élucider les circonstances de ce meurtre, d'en identifier les auteurs et de les sanctionner avec toute la rigueur de la loi ».

Journée de l'enfant africain: Au Sud-Kivu, les ONG des droits de l'enfant plaident pour l'encadrement des orphelins. Au centre de récupération des orphelins et femmes victimes des guerres, vivent plus de 60 orphelins. Selon l'encadreur de ses enfants, les parents de ces orphelins sont morts dans les différentes guerres. La directrice de « Unissons-nous pour l'avenir de l'humanité », affirme que son ONG tient à l'encadrement de ces orphelins pour l'éclosion de leurs rêves.

Sankuru : 200 radios ont été remises à la communauté pour permettre aux enfants de suivre les cours à distance. Le gouverneur de province intérimaire du Sankuru, a lancé mardi 16 juin, le programme de l'enseignement à distance. Deux cents postes récepteurs ont été remis par l'Unicef/ Kasai-Oriental pour appuyer ce programme dans la province du Sankuru.

« L'Ituri vit une crise humanitaire grave », (gouvernement provincial). Plus d'un million deux cent mille déplacés enregistrés dans la province de l'Ituri vivent dans des conditions déplorables. Ce constat a été fait lundi 15 juin par les humanitaires et certains membres du gouvernement provincial qui se sont réunis à Bunia. Selon le ministre provincial du plan, la situation humanitaire en Ituri doit être qualifiée de crise humanitaire grave qui nécessite la mobilisation de la communauté internationale et du gouvernement central. Cela en vue de venir en aide à ces sinistrés et pour mettre fin aux groupes armés. Selon le ministre provincial du Plan, Pascal Kakoraki, les humanitaires ont suspendu leurs interventions dans certaines zones particulièrement en territoire de Djugu suite à la persistance de l'insécurité. Le gouvernement provincial estime que la solution durable à cette crise humanitaire est de neutraliser les différents groupes armés.

Mercredi 17 juin.

Covid-19 : plus de 5000 cas confirmés, 640 personnes guéries. Au total, 5099 cas confirmés ont été enregistrés depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020. L'équipe de riposte signale également un cumul de 115 décès et 640 personnes guéries. **Inauguration du laboratoire de l'INRB à Bukavu.** La province du Sud-Kivu dispose désormais de sa propre unité de laboratoire de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB). Ce laboratoire a été installé à l'Université catholique de Bukavu (UCB). Ce laboratoire permettra d'avoir rapidement les résultats d'analyse des échantillons prélevés sur les personnes suspectées du Coronavirus. Le gouverneur dit regretter le relâchement de la population de Bukavu dans l'observance des mesures barrières contre la COVID-19. La ville de Bukavu est l'actuelle épice de la maladie dans la partie Est du pays, avec cent huit cas positifs dont plus de dix décès. **Coronavirus à Kinshasa : les pêcheurs de Kinkole conscients de la menace.** Les pêcheurs de Kinkole-Nsele regroupés au sein de leur association demandent aux autorités sanitaires d'engager et d'intensifier des campagnes de sensibilisation sur la pandémie, et de leur doter des dispositifs de lavage des mains et des masques pour leur protection. Certains d'entre eux ont affirmé à Radio Okapi qu'ils manquent des masques et leur site n'est pas doté des dispositifs de lavage des mains. **Coronavirus : Richard Muyej annonce l'isolement de la province du Lualaba.** Le gouverneur du Lualaba, Richard Muyej, a annoncé le 16 juin que sa province serait isolée de celle du haut-Katanga à partir de ce jeudi. Selon lui, pendant cinq jours le trafic des personnes sera interrompu. Il affirme que ce temps sera mis à profit pour sensibiliser la population sur les mesures barrières pour se prémunir contre la COVID-19, car il s'observe un grand relâchement dans la mise en application de ces mesures. Richard Muyej se dit inquiet car des plus en plus des cas suspects sont enregistrés, mais non encore confirmés par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) à Kinshasa. **« Les villes de Lubumbashi, Kasumbalesa et Kipushi seront**

confinées samedi et dimanche ». Le grand laboratoire provincial de Lubumbashi a diagnostiqué mardi 16 juin les quinze premiers cas positifs de Coronavirus. Ce qui porte à 87 le nombre des malades dans la province. Au regard de la propagation de la maladie, le conseil provincial de sécurité élargi à la coordination provinciale de la riposte à COVID-19 a décidé du confinement total les samedi et dimanche des villes de Lubumbashi et de Kasumbalesa ainsi que de la cité de Kipushi. **Kwango : la société civile demande au gouvernement provincial de créer un fonds de lutte contre la COVID-19.** « Au gouvernement provincial, de créer un fond provincial de lutte contre la COVID-19 en complément des appuis des partenaires techniques et financiers. Tenir et présider de manière régulière les réunions d'évaluation de la pandémie de COVID-19 dans la province. Veiller à la rémunération des acteurs de terrain notamment les Reco (relais communautaires), les leaders communautaires, les membres des équipes de riposte disséminés dans la province. Veiller de manière rigoureuse à l'utilisation rationnelle des fonds et autres biens matériels destinés à la lutte contre la pandémie de la COVID-19 dans la province », a déclaré le président du cadre de concertation de la société civile au Kwango. **Coronavirus et Ebola : l'ONG « GASHE » sensibilise la population de Mbandaka.** L'ONG Groupe d'action pour sauver l'homme et son environnement (GASHE) promet de mener une enquête sur l'impact de ces épidémies sur les ménages et aussi sur l'exploitation illégale du bois et le trafic de la faune sauvage. Ce projet de trois mois a reçu l'appui notamment de l'Union européenne et de l'Observatoire de la gouvernance forestière (OGF).

Requête de Kabund en inconstitutionnalité de l'élection du 1er vice-président : la Cour se prononce ce mercredi. Trente requêtes ont été examinées le 16 juin en plénière des juges jusque dont celles des requérants du regroupement politique AFDC-A et de Kabund. C'est ce mercredi qu'est prévue l'audience publique pour prononcer différents arrêts.

Refus aux députés d'accéder à l'Assemblée nationale : les ministres de l'Intérieur et des Droits humains interpellés. A la suite des incidents de vendredi dernier à l'Assemblée nationale où les députés nationaux ont été empêchés des siéger par la police, les élus du peuple ont opté pour l'interpellation des ministres de l'Intérieur et celui des Droits humains. Estimant que c'est à cause de leur collègue Jean-Marc Kabund qu'ils sont victimes d'injures et d'humiliation, les députés ont même lancé une nouvelle pétition qui, jusque mardi 16 juin à 16 h, a réuni plus de 200 signatures pour la déchéance de ce dernier au cas où il serait réhabilité par la Cour Constitutionnelle.

Amnesty international demande à Félix Tshisekedi de rendre justice aux victimes des manifestations préélectorales de 2015-2018. L'ONG de défense de droits de l'homme rappelle que neuf mois après avoir accédé au pouvoir, le Président Tshisekedi avait déclaré qu'il ne voulait pas « fouiner dans le passé ». Cependant déplore l'ONG, depuis lors, il n'a rien fait pour que des enquêtes soient menées sur la mort d'au moins 320 personnes tuées lors des manifestations survenues entre 2015 et 2018. D'où cet appel : « Le président Félix Tshisekedi et son gouvernement doivent reconnaître la douleur qu'endurent les victimes et leurs familles et s'engager publiquement à poursuivre efficacement et dans les plus brefs délais les responsables présumés de ces actes », a déclaré le directeur du bureau régional pour l'Afrique de l'Est d'Amnesty International. Dans ce rapport, Amnesty International fait état de 115 entretiens qu'elle a réalisés auprès de rescapés et de membres des familles des victimes sur leur quête de justice. Beaucoup d'entre eux, affirme l'ONG, ont exprimé leurs frustrations face à l'inertie des autorités à mener des enquêtes et à poursuivre les auteurs présumés.

Kalemie : Ouverture du procès contre un agent de l'ANR poursuivi pour tortures corporelles. « Le prévenu aurait torturé les deux hommes pour avoir des informations sur leur appartenance à une bande de contrefacteurs des billets de dollars américains opérant dans la ville de Kalemie ». Ce sont des images de la dernière victime postées sur les réseaux sociaux qui sont arrivées à éclabousser la direction de l'ANR-Tanganyika. Des images qui ont provoqué indignation et diverses réactions des internautes. La victime affirme avoir reçu 40 fouets et a demandé que l'Etat lui rende justice.

Kinshasa : le directeur financier de la maison civile du chef de l'Etat rejette les accusations de détournement. Célestin Mwambi dément les informations de détournement de deux millions de dollars américains. En réalité, « on ne veut plus de ma présence à la Maison Civile du Chef de l'Etat », a-t-il déclaré dans un communiqué rendu public mercredi 17 juin 2020. Il précise, qu'il a fait l'objet d'accusations infondées de la part de certains agents de la Maison civile et membres de la famille présidentielle de détournement des sommes d'argent "imaginaires et sans preuve".

Procès Vital Kamerhe et Cie : la police disperse la marche des militants de l'UNC à Goma. Les manifestants disent témoigner leur soutien à Vital Kamerhe, détenu à la prison centrale de Makala à Kinshasa. Ils exigent également l'acquittement du directeur du cabinet du Chef de l'Etat par la justice congolaise. Sur leurs calicots, banderoles et affiches, on pouvait lire : « Non à l'instrumentalisation de la justice », « Non à un procès politique », « Nous attendons l'acquittement et la libération de Vital Kamerhe ». La marche a été cependant dispersée par la police quelques minutes seulement au niveau du bureau urbain du parti au quartier Himbi, son lieu du départ.

Ituri : l'ONG « CRDH » dénonce les tracasseries policières à Mambasa. L'Organisation de défense des droits de l'homme (CRDH) a dénoncé mercredi 17 juin plusieurs cas de tracasseries routières enregistrées ces derniers jours aux différentes barrières érigées par des policiers de circulation routière dans le territoire de Mambasa en Ituri. Selon cette structure, ces policiers exigent de conducteurs de moto un montant allant de 10 à 18 000 francs congolais (9 USD), pour tout passage sur au moins six barrières, de l'axe Mambasa-Makeke et Njiapanda-Bela. Le commandant de la PNC de Mambasa, reproche à cette organisation de jouer le jeu de l'ennemi, qui ne veut pas de la présence des forces de l'ordre sur les différents tronçons.

Ituri : 16 morts lors des combats entre les Fardc et la milice Codeco. Des sources sécuritaires renseignent que le premier affrontement est survenu dans la périphérie du centre commercial de Kpandroma dans le secteur de Walendu Pitsi, où des policiers, appuyés par des soldats des Fardc ont riposté à une attaque de ces hommes armés. Bilan : trois policiers blessés et d'un civil tué. Le porte-parole des Fardc en Ituri, parle d'un autre front, entre les villages Rity et Wari, à la limite entre le territoire de Djugu et celui d'Irumu. Quinze assaillants ont été neutralisés et plusieurs autres blessés. Dans les rangs des Fardc, selon lui, trois militaires ont été touchés par balles.

Beni : 7 personnes interpellées lors du bouclage du quartier Rwangoma. Selon le responsable de la cellule de communication de la police en ville de Beni, cette opération est le résultat de plusieurs alertes de la population locale. Il appelle la population à continuer à alerter la police de tout mouvement suspect, en temps réel.

Le jeudi 18 juin.

Coronavirus en RDC : 183 nouveaux cas confirmés et 45 nouvelles guérisons. Au total 5 283 cas confirmés et 117 décès. 685 personnes guéries. 455 cas suspects détectés après investigations, 569 échantillons testés, et 2 nouveaux décès des cas confirmés, ajoute le bulletin. **Félix Tshisekedi : « La Covid-19 constitue une réelle menace à la paix, à la sécurité et à la santé des populations ».** Il s'exprimait en visioconférence au sommet extraordinaire Chine-Afrique sur la solidarité contre le Covid-19 présidé depuis Beijing par le Président Chinois Xi Jinping. Le chef de l'Etat congolais a fait remarquer qu'« aucun pays au monde n'est à l'abri de ce fléau ». Il a, par la même occasion, présenté les mesures prises par le gouvernement congolais dans le cadre de la riposte contre la Covid-19. La RDC, combine les tests systématiques, le traçage, la mise en quarantaine et le traitement avec la restriction de mouvements et de contacts pour éradiquer la propagation du virus mortel. Dans son exposé, le Chef de l'Etat Felix Antoine Tshisekedi Tshilombo a aussi mentionné les défis majeurs auxquels est confronté le pays à savoir l'insuffisance des ressources financières pour une prise en charge gratuite des patients, la réalisation des tests à grande échelle, le déficit des structures de santé, la gestion de transport des malades, la gestion des ressources humaines de pointe, etc. **COVID-19 à Kinshasa : le ministre de la Justice recommande le dépistage de tous les prisonniers au stade des Martyrs.** Il a invité ses collègues à encourager leurs collaborateurs et tous les Congolais à se faire dépister. Cette initiative du ministre de la Justice est saluée par les responsables de ce centre de dépistage, qui insistent pour leur part sur la nécessité à connaître son état de santé au vu du nombre des cas positifs enregistrés à ce jour à Kinshasa. Le centre de dépistage de masse du stade des Martyrs dispose de quatre stands pour des tests gratuits de toute la population. A ce jour, 2700 tests sont déjà réalisés, pour 1000 résultats disponibles 310 sont positifs au Coronavirus.

La famille du juge Yanyi plaide pour une enquête internationale afin de crédibiliser les résultats de l'autopsie. La famille dénonce la procédure concernant la communication faite par le ministre de la Justice sur la publication du rapport. Selon l'avocat de la famille, le patron de la Justice devrait s'adresser en premier à la famille et non au public.

La Cour constitutionnelle parachève la déchéance de Kabund. La cour constitutionnelle a rejeté mercredi 17 juin la demande introduite par Jean-Marc Kabund en annulation de la décision qui a porté sur sa déchéance en tant que premier vice-président de l'Assemblée nationale. L'ancien 1er vice-président de la chambre basse du Parlement voulait faire annuler sa destitution à la suite d'une pétition initiée par le député Jean-Jacques Mamba dont certaines signatures n'avaient pas été légalement obtenues. Jean-Marc Kabund a été évincé de son poste le 25 mai. Il a saisi le conseil d'Etat pour dénoncer certaines irrégularités administratives. Il a aussi saisi la Cour constitutionnelle.

En confinement, certains travailleurs dorment à même le sol et ne mangent pas (ONG). Les agents de certaines entreprises multinationales qui exploitent le cuivre et le cobalt dans les provinces du Lualaba et du Haut-Katanga travaillent dans des conditions inhumaines en période de confinement à la suite de la pandémie de Coronavirus. « Nous avons constaté selon nos informations que ces travailleurs n'ont pas droit à une alimentation normale, ils dorment à même le sol, ils travaillent au-delà des heures prévues », ont dénoncé lundi 11 ONG nationales et internationales dont Amnesty international et Human Right Watch. Ces 11 ONG ont adressé une lettre à ces multinationales pour dénoncer le non-respect des droits de

l'homme, notamment les conditions de confinement dans lesquelles elles placent leurs travailleurs. « Ils n'ont pas accès à leur famille, ils n'ont pas de prime pour les heures supplémentaires. Voilà pourquoi nous avons adressé cette lettre aux multinationales pour leur rappeler qu'elles ont l'obligation de respecter les droits des travailleurs ». Ces ONG se disent conscientes des temps difficiles que traversent les entreprises. Néanmoins, elles estiment que les droits des travailleurs doivent être respectés.

Kasaï : le phénomène Kamuina Nsapu et ses soubresauts ont quasiment disparu, selon les experts internationaux.

Dans la présentation de leur rapport, les deux experts internationaux sur la situation des droits de l'homme dans la région du Kasaï, Bacre Waly Ndiaye et Sheila Beedwantee Keetharuth, font savoir qu'ils ont effectué deux visites en RDC, en novembre 2019 et en janvier 2020. Des visites qui leur ont permis d'observer que le phénomène Kamuina Nsapu et ses soubresauts ont quasiment disparu. Mais ils émettent cependant des inquiétudes au sujet de l'encadrement des ex-miliciens. Leur désarmement incomplet et l'absence de mesures de réintégration socioéconomique ont eu un impact négatif sur la situation sécuritaire et humanitaire dans les régions du Kasaï, indiquent les deux experts. Il est à craindre que les ex-miliciens se réorganisent en groupes armés s'attaquant aux populations civiles, a d'ailleurs averti Bacre Waly Ndiaye. La région du Kasaï a connu de terribles violences en 2016 et 2017 à la suite d'un chef coutumier Kamuina Nsapu qui réclamait d'être reconnu par l'Etat congolais. Sa mort en août 2016 a engendré une violence inouïe entre ses partisans et les forces de l'ordre. Plusieurs milliers de personnes ont été tuées. Les violences ont contraint plus d'un million de personnes à quitter leurs milieux de vie.

6 morts lors d'une attaque des ADF dans le secteur de Rwenzori. Selon des sources locales, des éléments des ADF ont été aperçus d'abord dans la matinée du mercredi du côté de Kasere dans la vallée de la rivière Semuliki, puis ils se seraient rendus à Kanana, où ils ont opéré jusqu'à 13 heures. Le bilan provisoire de cette attaque est de six morts, indiquent plusieurs.

Ituri : 5 morts lors d'une attaque de la milice Codeco à Lodda. C'est vers 22 h 30 qu'un groupe d'assaillants munis de machettes et des fusils a surgi au village de Lodda. Ils se sont mis à découper les victimes à la machette. Le bilan provisoire fait état de cinq morts. Trente-neuf maisons ont été également incendiées par ces inciviques. **La Monusco déjoue une attaque la milice Codeco au camp des déplacés de Lodda.** Des casques bleus uruguayens de la Monusco ont tiré des coups de sommation la nuit de mercredi à jeudi 18 juin, pour empêcher l'attaque de la milice Codeco, près du camp des personnes déplacées à Lodda. Ce jeudi matin, la situation est revenue à la normale.

Ministre Eteni : « D'ici le 24, nous allons déclarer l'épidémie à Ebola comme vaincue ». « Je suis venu ici pour faire une évaluation par rapport à la lutte contre la pandémie à coronavirus. Je veux rencontrer différentes personnes, différentes autorités et aussi les équipes qui nous aident à éradiquer cette maladie ici à Goma », a affirmé le ministre de la Santé, Eteni. Il a déclaré également venir pour se rendre compte du processus de proclamation de la fin de l'épidémie d'Ebola. Le Nord-Kivu est à plus de 30 jours sans un nouveau cas enregistré.

La RDC veut restaurer 8 millions d'hectares des terres dégradées. « La RDC s'est notamment engagée à restaurer 8 millions d'hectares des terres dégradées et déboisées dans le cadre du défi de Bonn avec l'objectif planétaire de restaurer 150 millions d'hectares de terres dégradées et déboisées d'ici 2030. C'est ici l'occasion de saluer l'initiative présidentielle dénommée 'Jardin scolaire' pour un milliard d'arbres à l'horizon 2023 », a affirmé Claude Nyamugabo. Selon lui, pour atteindre ces objectifs, le gouvernement s'emploie à capitaliser quelques atouts de la RDC ; notamment le renforcement du cadre juridique et institutionnel de restauration des paysages forestiers ainsi que la mobilisation des partenaires.

Uvira : des armes de guerre découvertes dans le camp des déplacés à Mikenge. Les Fardc disent avoir tendu une embuscade sur le chemin de retour des combattants du groupe Makanika. Ces derniers revenaient des villages Kangoo, Nyamara et Bijabo, où ils ont livré depuis lundi dernier des combats contre l'armée régulière. Ils voulaient s'infiltrer avec leurs armes dans le camp de déplacés, lorsqu'ils ont été arrêtés et désarmés. Mais après fouille et perquisition dans ce camp des déplacés, le capitaine Dieudonné Kasereka confirme que deux autres armes et un box plein de munitions de guerre ont été retrouvés cachés dans le site. Les Fardc précisent, que depuis longtemps, ce camp de déplacés est soupçonné d'héberger des miliciens et des armes de guerre.

Kinshasa : les derniers hommages de Félix Tshisekedi à Lugi Gizenga avant son inhumation. Le secrétaire général intérimaire du Parti Lumumbiste unifié (PALU) Lugi Gizenga a été inhumé ce jeudi 18 juin à Kinshasa. Mais avant son inhumation, il a reçu les hommages du Président Félix Tshisekedi. Né à Kinshasa, le 21 septembre 1965, Lugi Gizenga était originaire du territoire de Gungu dans la province du Kwilu. Il laisse une veuve et trois enfants. Fils aîné d'Antoine Glzenga, Lugi a subi les soubresauts des premières crises post-indépendance du pays. Il est resté en exil de 1966 jusqu'en

1992. L'illustre disparu a fait ses études primaires en Russie, secondaires en France, au Congo/ Brazzaville puis en Angola. Lugi Gizenga a évolué au sein de tous les organes de base et de direction du PALU jusqu'à sa nomination comme Secrétaire permanent et porte-parole du parti. Peu après le décès du chef du parti, le patriarche Antoine Gizenga, le 24 février 2019, Lugi Gizenga assume les fonctions de Secrétaire général a.i du PALU jusqu'à sa mort le 1er juin 2020.

« **La pandémie du Coronavirus ravage l'économie de la RDC** » (BCC). Selon le comité de politique monétaire de la banque centrale du Congo, réuni mercredi 17 juin à Kinshasa, le taux de croissance à la fin du mois de mai est de -2,4% contre -1,9 peu après le début de la pandémie au pays. La Banque centrale du Congo (BCC) encourage le gouvernement à poursuivre la gestion saine des finances publiques. L'indice qui mesure leur confiance affiche presque -26% à la fin mai. Les prix sur les marchés des biens et services ont augmenté et cela se justifie par l'inflation, qui se situe à plus de 9% contre une prévision de 7%. Si rien ne change dans l'entre-temps, cette inflation serait de plus de 15% en fin décembre 2020, renseigne le comité de politique monétaire. Les finances publiques au mois de mai ont connu un déficit de plus de 22 milliards de francs congolais. Cependant, la Banque centrale renseigne que ce déficit était entièrement comblé par les fonds reçus du FMI, dans le cadre de l'appui budgétaire d'un côté et de l'autre par le recours au bon du trésor.

Ituri : Jean Bamanisa Saidi lance le programme Starec. Ce programme de stabilisation comprend quatre piliers, dont le dialogue démocratique, la restauration de l'autorité de l'état et la relance économique. Il inclut entre autres l'appui aux institutions publiques, notamment la police et la justice ainsi que le renforcement des communautés de base pour réduire les risques d'enrôlement des jeunes dans les groupes armés.

Félix Tshisekedi lance le Programme multisectoriel d'urgence d'atténuation des impacts de la Covid-19. « Ce programme Multisectoriel symbolise la détermination du Gouvernement de la République de prendre en main et de répondre activement et dans un court terme aux effets d'entraînement de la pandémie de Coronavirus, avec l'objectif d'atténuer autant que possible les impacts de celle-ci en particulier sur le plan économique et social », explique le chef de l'Etat dans son discours. Le chef de l'Etat lance un nouvel appel à la solidarité nationale et internationale sous toutes ses formes afin de se joindre aux efforts de la République à travers ce programme. Il a exprimé sa « vive détermination à ne ménager aucun effort pour soulager, à travers ce Programme, les douleurs de notre peuple ».

Vendredi 19 juin.

Coronavirus : 5477 cas confirmés, 719 personnes guéries. Au total, il y a eu 122 décès. **Le Mai-Ndombe exposé à la COVID-19 et Ebola provenant de l'Equateur (ministre provincial).** Selon lui, la province de Mai-Ndombe fait frontière avec la province de l'Equateur, qui est actuellement touchée par la COVID-19 et la maladie à virus Ebola. La même source indique que la province risque d'être touchée à la suite de la fréquence des mouvements d'entrée et de sortie entre ces deux provinces. Le ministre provincial par ailleurs les habitants de la province de Mai-Ndombe à rester vigilants et aux services compétents de renforcer la surveillance des frontières. **Nord-Kivu : le gouvernement central débloque 300 000 USD pour la lutte contre la COVID-19.** Pour le ministre de la Santé, le Nord-Kivu est parmi les provinces qui ont maîtrisé la pandémie du COVID-19. L'appui du gouvernement central va consister entre autres à prendre en charge d'abord le personnel médical. A ce jour, cinquante-huit cas positifs ont été notifiés au Nord-Kivu. Parmi eux, quarante-sept guéris, six malades qui poursuivent le traitement et cinq décès : un à l'hôpital et quatre dans la communauté. **Tanganyika : le gouvernement provincial renforce les mesures contre la COVID-19.** Le ministre provincial se réjouit qu'aucun cas de COVID-19 n'ait été enregistré à ce jour au Tanganyika. Cette situation incite le gouvernement provincial à renforcer les mesures de prévention contre le Coronavirus. Parmi ces mesures, il y a la suspension de tous les mouvements des véhicules transportant les passagers de Lubumbashi à Kalemie, et vice versa. Cette mesure concerne également les bateaux desservant la Tanzanie et la ville congolaise d'Uvira.

Santé : ANICIIS veut élargir l'audience des outils de lutte du ministère de la Santé contre différentes maladies. Une réunion entre le coordonnateur de l'Agence nationale d'ingénierie de la clinique d'information et d'informatique de santé (ANICIIS), M. Jean-Max Mayaka et la directrice de Canal + RDC, Mme Mireille Mwika Kabamba, s'est tenue ce jeudi 18 juin, sur l'intégration de la chaîne MinSanté TV dans le bouquet Canal + afin d'élargir son champ de communication. Disposant d'une cinquantaine de programmes de santé à vulgariser en accompagnant le ministère de la Santé Publique, MinSanté Tv veut poursuivre sa mission via le bouquet Canal + en vue d'atteindre le monde entier en l'informant de la prise en charge médicale et toutes autres étapes liées à tous les programmes Sanitaires en RDC.

Le prêt de la Banque mondiale va permettre à finaliser certains arriérés liés à la gratuite de l'enseignement (Willy Bakonga) Dans un communiqué publié mardi 16 juin à Kinshasa, la Banque Mondiale a annoncé l'approbation d'un financement d'un montant total de 1 milliard USD de l'Association internationale de développement (IDA) afin

d'améliorer le capital humain en RDC. Ce financement comprend 800 millions USD en faveur du projet pour l'équité et le renforcement du système éducatif (PERSE) et 200 millions USD de financement additionnel en faveur du projet de renforcement du système de santé (PDSS) pour améliorer la santé maternelle et infantile. Willy Bakonga a précisé que la gratuité de l'enseignement concerne toutes les provinces du pays. Cependant cette enveloppe va dans un premier temps aider à concrétiser cette politique dans 10 provinces ciblées par la Banque Mondiale, a-t-il indiqué.

Ituri : le gouvernement provincial dénonce des intrusions récurrentes des forces du Soudan du sud dans la province.

Le ministre qui l'a annoncé mercredi 17 juin 20 à Bunia a révélé que plus de six cas d'intrusion des militaires du Soudan du sud ont été enregistrés depuis le mois de mai dernier sur le sol congolais précisément en chefferies de Kakwa et de Kaliko Omi dans le territoire d'Aru. Ces militaires étrangers, dit-il, ont pillé plusieurs biens de la population et incendié même des maisons des autochtones notamment à Karabga et Liku. Selon lui, les militaires du Soudan du sud soutiennent qu'ils poursuivent leurs ennemis qui se cacheraient dans certaines localités congolaises situées le long des frontières entre les deux pays. Pour ôter tout prétexte à cette armée étrangère, « le gouvernement provincial a décidé de déplacer les réfugiés à l'intérieur du territoire d'Aru et de déployer des militaires des Fardc pour sécuriser nos frontières », a-t-il affirmé.

Beni : une dizaine d'éléments ADF et Mai-Mai présentés au public. Les ADF ont été capturés avec armes et munitions, après les offensives lancées dans la partie-est du territoire depuis deux semaines. Quant aux éléments Mai Mai, ils ont été capturés après les attaques de plusieurs villages dont Halungupa, Loselose, Mihende où des civils ont été tués et des maisons incendiées. Certains se sont rendus sous la pression de l'armée.

Kinshasa : les derniers hommages de Félix Tshisekedi à Pierre Lumbi avant son inhumation. Le sénateur et secrétaire général d'Ensemble Pierre Lumbi a été inhumé ce vendredi 19 juin au Cimetière Nécropole à Kinshasa. « Une couronne de fleur et quelques instants de recueillement devant la dépouille mortelle, c'est le dernier hommage que le chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a rendu à Pierre Lumbi Okongo, acteur politique congolais décédé le 14 juin dernier », décrit une dépêche de la presse présidentielle.

L'AFDC-A va saisir les juridictions internationales compétentes en vue du recouvrement définitif de ses droits. « La Conférence des présidents dénonce avec véhémence l'interprétation erronée, la manipulation et l'autosatisfaction des dissidents qui tordent la vérité dans les médias et les réseaux sociaux pourtant la Cour Constitutionnelle n'a pas statué sur le fond du dossier du Regroupement politique AFDC-A », note le communiqué. L'AFDC-A fait remarquer qu'elle « laisse la porte ouverte à tous ceux qui veulent revenir à la raison et affirme qu'il n'existe aucune crise de leadership car la seule autorité légale et légitime reconnue en tant que président national statutaire est et demeure le sénateur Modeste Bahati ». « Ce n'est pas la victoire d'un camp contre un autre. C'est la victoire de l'AFDC-A qui reste un et indivisible. ».

Samedi 20 juin.

Ebola à l'Equateur : un premier guéri d'Ebola quitte l'hôpital. Le premier survivant de la maladie à virus Ebola qui a été déclarée le 1er juin dans la province de l'Equateur est sorti, totalement guéri, après 19 jours de prise en charge à l'hôpital général de Wangata, renseigne ce vendredi 19 juin l'OMS en RDC. Depuis le début de l'épidémie déclarée le 1er juin 2020, le cumul des cas est de 18, dont 15 confirmés et 3 probables. Au total, il y a eu 12 décès (9 confirmés et 3 probables), indique le bulletin du Comité multisectoriel de riposte à la maladie à virus Ebola. **Kwango : la société civile sollicite des moyens pour lutter contre la COVID-19.** Les activités de riposte contre la pandémie à Coronavirus posent déjà un problème faute de moyens financiers, a déclaré vendredi 19 juin le président provincial du cadre de concertation de la société civile du Kwango, Lucien Lufutu. Selon lui, cette province est déjà touchée avec un cas confirmé et plusieurs cas suspects ainsi que plusieurs contacts ; cela demande des moyens pour le suivi afin que tout puisse se dérouler normalement. Face à cette situation, il plaide auprès du gouvernement central pour des moyens financiers conséquents en faveur de la province du Kwango afin de mener à bien les activités de riposte contre la COVID-19. **Sud-Kivu : presque 43% du personnel soignant est affecté par le Coronavirus.** Le Dr Cikomola Fabrice, président de l'ordre des médecins du Sud-Kivu, a plaidé samedi 20 juin pour une amélioration des conditions de travail afin de protéger le personnel soignant, qui se trouve en première ligne dans le combat contre le Coronavirus. Il souhaite qu'il y ait protection de personnel médical avec des gants, des masques et tout le kit de protection. Il a aussi plaidé pour la formation du personnel.

La RDC compte 5 millions des déplacés internes et 500 000 réfugiés (HCR). « La conséquence pour les réfugiés, les personnes déplacées ainsi que les communautés d'accueil, ce que ça laisse de nombreuses personnes sans nourriture adéquate. Par exemple, pour la nourriture, on peut distribuer avec le PAM, la nourriture jusqu'en septembre. Nous attendons que les efforts soient conjugués pour que nous puissions arriver à la fin de l'année ». « Les abris ne sont pas en quantité suffisante pour couvrir tous les besoins. Il nous faut absolument des ressources additionnelles. Nous sommes en juin. Nous

sommes financés à la hauteur de 21% du montant total nécessaire pour notre travail en RDC, qui est de 168 millions USD. Ce qui n'est pas suffisant pour la population ». La RDC compte aussi 900 000 de ses citoyens réfugiés dans les pays limitrophes.

12 000 ménages des déplacés vivent sans assistance à Beni. Ces déplacés ont fui l'insécurité dans les entités environnant la ville de Beni. Au stade actuel, a expliqué Jean-Paul Kapitula, « nous avons 12000 ménages à part ceux-là que nous n'avons pas encore encodés ».

Pénurie du carburant dans la Tshopo : l'UDPS dénonce les manœuvres des entreprises pétrolières pour soulever la population. Cette déclaration a été faite par le président fédéral de l'Union pour la démocratie et le progrès social, à la suite de la pénurie du carburant dans la ville de Kisangani depuis quelques jours. Selon lui, bien que les stations-services aient commencé à servir du carburant à la pompe, chez les revendeurs appelés « Kadhafis », les prix sont toujours exorbitants : 2500 voire 3000 francs congolais pour le litre. Il demande aux autorités provinciales de prendre des mesures qui s'imposent.

Procès 100 jours : le verdict attendu ce samedi. Des plaidoiries. Le ministère public a requis 20 ans de servitude pénale et des travaux forcés pour Vital Kamerhe, en plus de confiscation de ses biens supposés acquis grâce à l'argent détourné du projet des maisons préfabriquées. Il a aussi requis 20 ans de servitude pénale et des travaux forcés pour le Libanais, Jammal Samih ; tout comme Jeannot Muhima, qui doit être arrêté immédiatement. En outre, Jammal Samih devrait être refoulé dans son pays d'origine et interdit de regagner la RDC après avoir purgé sa peine. La partie civile a demandé une condamnation maximale des prévenus Kamerhe, Jammal et Muhima pour corruption, blanchiment et détournement de deniers publics. Vital Kamerhe et Jammal Samih doivent rembourser l'Etat congolais à plus de 47 millions de dollars américains et de dédommager l'Etat à hauteur de 100 millions USD, a requis Me Coco Kayudi. Les avocats des prévenus ont clamé l'innocence de leurs clients, accusant le ministère public de manquer des preuves. Quelques heures avant de clore les débats, les prévenus ont fait leurs dernières déclarations. Premier à prendre la parole pour son dernier mot, Jammal Samih, directeur général des sociétés Samibo et Husmal clame son innocence et plaide pour son acquittement. Vital Kamerhe, directeur de cabinet du Chef de l'Etat parle d'un procès politique et affirme qu'il cherche toujours à comprendre les raisons de sa présence en prison : Dernier à intervenir, Jeannot Muhima, chargé d'import-export à la présidence de la république clame également son innocence. **Vital Kamerhe et Samih Jammal condamnés à 20 ans de travaux forcés.** Le tribunal dit « établie en fait et en droit l'infraction de détournement des deniers publics portant sur le montant de 48.831.148 \$USD à charge des prévenus Samih Jammal et Kamerhe Lwa Kanyingini Vital ; en conséquence, les condamne chacun à 20 ans de travaux forcés et prononce, en outre : -L'interdiction pour 10 ans après exécution de la peine, du droit de vote et du droit d'éligibilité en ce qui concerne le prévenu Kamerhe Lwa Kanyingini Vital; -L'interdiction d'accès aux fonctions publiques et paraétatiques quel qu'en soit l'échelon à charge du même prévenu ; -La privation du droit à la condamnation ou à la libération conditionnelle et à la réhabilitation à charge de tous les deux prévenus ; -L'expulsion définitive du territoire de la République, après l'exécution de la peine à charge du prévenu Samih Jammal ». Quant au prévenu Muhima Ndoole Jeannot, il est condamné à deux ans de travaux forcés pour l'infraction de détournement des deniers publics portant sur la somme de 1.154.800 \$USD. A cela s'ajoute l'interdiction pour 5 ans après l'exécution de la peine, du droit de vote et du droit d'éligibilité. Le tribunal ordonne également la confiscation des fonds contenus dans les comptes des proches de M. Kamerhe (Soraya Mpiana, Daniel Nshangalume et Amida Chatur) ainsi que les biens immobiliers acquis grâce aux fonds détournés. **Pour l'avocat de Kamerhe, le jugement prononcé à l'endroit de son client contient beaucoup de violations de droit.** « Notre client va aller en appel pour que le juge d'appel puisse corriger beaucoup de violations de droit contenues dans le jugement qui vient d'être prononcé. Vous avez suivi le juge prononcer la confiscation des biens, des comptes de la femme de notre client et des enfants, lesquelles personnes n'ont pas été appelés en instance. On ne peut pas prononcer une condamnation, soit-elle civile à l'encontre d'une personne non appelée en instance », a protesté Me Jean-Marie Kabengela. Pour leur part, la partie civile et le ministère public ont refusé de commenter ce verdict. **Condamnation de Vital Kamerhe : l'UNC Haut-Katanga dénonce un procès politique.** « C'est dans un premier temps une désolation, une déception. La justice congolaise est inféodée par les hommes politiques et cette justice a déshonoré ce grand pays. La lutte continue », a indiqué Charles Kyungu, secrétaire interfédéral intérimaire de l'UNC/Katanga. Pour lui, leur leader, Vital Kamerhe, a perdu la bataille, et non la guerre, et il y a plusieurs Kamerhe en liberté. **Sud-Kivu : le gouverneur appelle la population au calme après la condamnation de vital Kamerhe.** A Bukavu, dans le fief électoral de Vital Kamerhe, la situation est restée relativement calme après sa condamnation. La police affirme avoir pris des dispositions pour « parer à toute éventualité ».

Lomami : la Regideso fournit gratuitement de l'eau aux ménages de Kabinda. « C'est la coopération allemande qui a appuyé la Regideso avec 2 000 litres de carburant. C'est comme ça que nous allons commencer avec la gratuité pour donner de l'eau jusqu'au 30 juin. Cette mesure est uniquement pour les centres secondaires. Les centres secondaires sont les centres qui sont appuyés par la coopération allemande. Il y a les centres de Mwene-Ditu, de Ngandajika, de Kabinda. Pour le Kasai-

Central, il y a Tshimbulu, Ilebo, il y a quelques centres de l'Equateur, comme Masimanimba, Kenge, Bulungu, et Bangata, pas toute la Regideso pour le moment », a expliqué le chef de centre de la Regideso/Kabinda.

Le GTC REDD /Lubumbashi salue le contrôle des titres de 9 concessions forestières de l'Equateur. Pour le président national du Groupe de travail Climat REDD Rénové, Omer Kabasele, cette décision rencontre leur lutte, qui consiste à dénoncer tous les actes commis en violation de la loi et du moratoire au sujet de ces concessions forestières cédées depuis le mois de janvier dernier aux exploitants forestiers étrangers. Il assure que son équipe va continuer à travailler pour suivre de plus près le travail que l'inspection des finances fera sur instruction du premier ministre : «il faut aller jusqu' à la revue annuelle des titres de concessions forestières et on finira par solliciter ce qu'on a toujours demandé : l'annulation pure et simple de tous les actes illégaux posés par rapport aux concessions forestières en RDC de manière générale »

Ebola en RDC : poursuite d'une campagne de vaccination dans l'Equateur, avec l'aide de l'OMS. « Près de 9.200 doses de vaccin sont arrivées à Kinshasa en provenance de Genève le 17 juin. On espère que 4.600 de ces doses de vaccin arriveront à Mbandaka à la fin de la semaine, samedi prochain », a déclaré Fadela Chaib, porte-parole de l'OMS ajoutant que ce type d'effort de vaccination a été efficace pour contrôler l'épidémie d'Ebola dans l'est de la RDC. Depuis le début des efforts de vaccination le 5 juin, 3.648 personnes ont déjà été vaccinées. Cela inclut plus de 600 agents de santé de première ligne. L'épidémie d'Ebola dans la province de l'Equateur, qui a débuté le 1er juin, touche cinq zones sanitaires.

Dimanche 21 juin.

Coronavirus à Bukavu : la montée vertigineuse du nombre des cas confirmés inquiète les autorités. A la date du 19 juin, le Sud-Kivu a totalisé 293 cas positifs avec une trentaine de décès et plus de 60 guéris. Toutes les trois zones de santé urbaine de Bukavu et quatre autres zones de santé rurales sont affectées à ce jour. Avec ces statistiques, le ministre de la santé Dr Eteni Longondo a séjourné à Bukavu samedi 20 juin accompagné du directeur pays de l'OMS/RDC. Il a par ailleurs annoncé une allocation du gouvernement central de 300.000 USD et un lot de matériels à la province du Sud Kivu.

A Kalemie, les avis sont partagés après la condamnation de Vital Kamerhe. Dans la ville de Kalemie, chef-lieu du Tanganyika, les avis sont partagés après cette condamnation de Vital Kamerhe, président de l'UNC. **Procès Kamerhe : l'UNC / Mbandaka exprime sa déception après sa condamnation.** Les membres de l'UNC/Equateur estiment que le verdict du Tribunal de Grande Instance de la Gombe, se soit basé simplement sur les rumeurs et sans les preuves matérielles dudit détournement. « **Le procès de 100 jours a démontré des graves dysfonctionnements du cabinet du président Felix Tshisekedi** », ACAJ. L'Association Congolaise pour l'accès à la justice (ACAJ) se dit satisfaite du déroulement du procès de 100 jours au terme duquel Vital Kamerhe, directeur de cabinet du président Félix Tshisekedi a été condamné à 20 ans des travaux forcés. Cependant, son président Georges Kapiamba, estime aussi que l'organisation de ce procès a démontré des graves dysfonctionnements au sein du cabinet du président de la République, Felix Tshisekedi.

Mbandaka : un premier malade guéri d'Ebola reçoit son certificat de fin de prise en charge. Il s'agit de l'infirmier Guy Moma qui a été infecté en plein service, alors qu'il recevait sans protection un des premiers cas enregistrés dans la ville. Testé positif, il a été admis le 1er juin au centre de traitement d'Ebola (CTE), installé jusque-là dans l'enceinte de l'Hôpital général de référence de Wangata. Ce vainqueur d'Ebola a reçu son certificat de fin de prise en charge médicale y compris une assistance matérielle des mains du Gouverneur de province Dieudonné Boloko.

Journée Mondiale des Réfugiés : le HCR remet des outils aratoires aux réfugiés burundais de Tabacongo à Kalemie. Le HCR a choisi un noyau de 12 agriculteurs réfugiés burundais pour la remise des outils. Ces outils sont essentiellement composés des arrosoirs, des houes, des bêches, des râpeaux, des bottes, des gants et d'une motopompe avec accessoires. « Ces objets arrivent pour renforcer les activités de cultures maraîchères » Pour le HCR, ces outils viennent aussi pour répondre aux besoins exprimés auparavant par les agriculteurs afin de les rendre autonomes. Le HCR compte aujourd'hui 1165 Réfugiés burundais dans la région de Tanganyika.

Kinshasa abrite ce lundi 22 juin 20 la conférence panafricaine sur le grand Inga, et l'hydroélectricité en RDC et ses connectivités internes et externes dénommées « World Wide Energy », WWE. La réunion se déroulera en 2 phases. D'abord des Ateliers techniques virtuels des experts du 22 au 29 juin 2020. Ensuite la Réunion des Chefs d'Etats africains en septembre et octobre 2020 sous la houlette du chef de l'Etat Congolais Felix Tshisekedi. La conférence s'inscrit dans le cadre de la coopération régionale afin d'accélérer l'accès à une énergie durable, propre, abordable et fiable. La RDC abrite le plus grand potentiel hydroélectrique en Afrique avec plus de 110 GW, et la plus grande concentration d'hydroélectricité au monde aux chutes d'Inga avec au moins 44 GW sur le fleuve Congo. Outre ce site, la RDC dispose également de plus de

60 GW de potentiel hydroélectrique réparti sur environ 800 sites à travers tout son territoire. Avec tout ce potentiel, la RDC est donc à mesure de fournir jusqu'à 40% de la demande d'électricité en Afrique à un prix compétitif et de manière pérenne.

Lundi 22 juin.

Coronavirus : avec près de 6 000 cas, la RDC enregistre 856 guéris. D'après le bulletin quotidien du dimanche 21 juin 2020 de l'équipe de riposte, 5 925 cas sont confirmés. Au total, il y a eu 135 décès et 202 cas suspects détectés après investigations. 99 nouveaux cas confirmés, dont 88 à Kinshasa et 11 dans le Haut-Katanga. Selon ce document, 336 échantillons ont été testés, 5 nouveaux décès et 15 nouvelles personnes sont sorties guéries. **Les villes de Likasi et Kipushi touchées par le coronavirus.** Après deux jours de confinement décrétés dans la ville de Lubumbashi, et les cités de Kasumbalesa et Kipushi, il s'avère que la ville de Likasi ainsi que la cité de Kipushi sont également affectées par le coronavirus. D'après les statistiques fournies par le ministre provincial de la santé dans le Haut Katanga, durant ce temps de confinement, 238 prélèvements ont été réalisés. 191 analysés et 48 sont déclarés positifs. 49 sont en cours de traitement. A ce jour, le total cumulé est de 183 cas pour le Haut Katanga. Six personnes en sont déjà décédées. La province compte 11 guéris et les autres sont sous traitement. Vingt-sept sont en attente de contrôle pour leur sortie. **Covi-19 : la province du Lualaba fait un don des matériels de lutte contre la pandémie à celle du Haut-Lomami.** Cette aide est constituée des kits de protection, de prise en charge et même de surveillance de cette épidémie qui ont ainsi été fournis aux autorités sanitaires du Haut-Lomami, une province qui compte à ce jour un cas confirmé de Covid-19 dans le territoire de Malemba Nkulu. Ce geste est salué par le commissaire général du gouvernement provincial chargé de la Santé.

Ituri : dix morts dans une attaque des présumés rebelles ougandais des ADF à Vukaka. Des notables de la région racontent que c'est aux environs de 10 h, que ces rebelles ont investi ce village où ils n'ont pas trouvé de résistance des forces de l'ordre, affirment des notables de la région. A leur entrée, ils ont tiré plusieurs coups de balles avant de s'attaquer aux habitants de ce coin. Dans cette panique, certains habitants, principalement du groupement Bwakadi ont fui en brousse pendant que d'autres ont pris la direction de Tchabi, chef-lieu de la chefferie ou de Boga, une autre entité voisine.

Les Lendu signent l'acte d'engagement pour la paix à Mahagi. Des chefs coutumiers de la chefferie de Walendu Watsi dans le territoire de Mahagi se sont engagés à soutenir les efforts de paix dans leur entité, théâtre des violences des miliciens de la Codeco. Ces leaders communautaires dressent un tableau noir des atrocités de la milice Codeco dans Walendu Watsi, caractérisée par des cas de meurtres et d'assassinats, des incendies de maisons et des déplacements massifs de populations. Pour remédier à cette situation, ils décident non seulement de sensibiliser les jeunes à se désolidariser des miliciens, mais aussi pour que ceux et celles qui sont déjà enrôlés dans la milice de la Codeco déposent les armes et s'inscrivent dans la voie de la paix. La Monusco soutient ce processus de dialogue et appelle les signataires au respect de cet acte.

Sud-Kivu : 2 militaires tués par des miliciens à Fizi. Plusieurs affrontements ont été signalés le weekend dernier dans les hauts plateaux de Fizi et Itombwe. Ils opposaient d'une part les groupes armés locaux entre eux et d'autres part la coalition des groupes armés Ngumino, Makanika et Androïd aux Fardc, notamment à Kamombo. Cette localité est située dans le groupement Balala Nord, secteur de Tanganyika en territoire de Fizi. D'après le porte-parole de l'armée dans la région Sud de cette province, deux militaires des Fardc ont perdu la vie dans cette attaque des miliciens samedi 20 juin à Kamombo. Des sources de la société civile sur place à Mikenge signalent qu'une forte radicalisation des conflits est observée en ce moment au sein des communautés ethniques locales.

« **Les propositions de loi Minaku et Sakata n'apportent rien à la magistrature** ». Selon les membres du Synamac, ces propositions de loi sont inopportunes et n'apportent rien de nouveau à la magistrature, si ce n'est que « museler le pouvoir judiciaire » en plaçant le ministère public sous la bannière du ministre de la Justice en violation du principe de la séparation des pouvoirs. **Assemblée nationale : controverse autour de 3 propositions de lois relatives à la réforme du système judiciaire.** Ces nouvelles réformes, proposées par les députés Aubin Minaku et Gary Sakata, apportent plusieurs initiatives. Elles renforcent le pouvoir d'injonction du ministre de la Justice en lui permettant de sanctionner par mesures conservatoires les magistrats dénoncés coupables. Les députés du Cap pour le changement ainsi que ceux de l'opposition dénoncent le caractère anticonstitutionnel de ces initiatives, jugées inopportunes. Pour Gary Sakata du Palu, ces trois propositions de loi définissent les modalités d'application de l'article 149 la Constitution modifiée en 2011.

L'UE et l'Unicef signent un accord pour un meilleur accès de la population aux soins de santé en RDC. L'Union européenne met à la disposition du Ministère de la Santé de la République démocratique du Congo 106 réfrigérateurs solaires pour améliorer la couverture en chaîne de froid pour une meilleure conservation des médicaments, poches de sang et vaccins. Elle a également acheté des matériels roulants et des intrants de nutrition, en occurrence 38.922 cartons d'Aliment thérapeutique prêt à l'emploi (ATPE) pour la prise en charge d'au moins 48.000 enfants souffrant de malnutrition

aigüe sévère. En ce qui concerne le lot de matériels roulants, il comprend 22 véhicules et 91 motos repartis dans les Divisions provinciales de la Santé (DPS) des provinces concernées.

Bandundu : 3 clubs d'écoute créés pour suivre l'émission Okapi Ecole. Chaque club est constitué de dix enfants habitant le quartier Trois rivières où la plupart des ménages n'accèdent pas à l'enseignement radiodiffusé par manque d'électricité et de poste récepteur. « Je me suis mis à raisonner comment je pouvais faire bénéficier aux enfants de mon quartier l'émission Okapi Ecole. Je fais l'enregistrement d'abord de cette émission dans mon téléphone, et après j'ai créé ce que j'appelle les clubs d'écoute Okapi école, et j'en ai déjà fait trois, selon le degré des enfants, j'ai des enfants, je me suis fabriqué un tableau, avec des craies, je fais maintenant la simulation de toutes ces leçons qui passent à la radio okapi », a-t-il déclaré. L'initiative est saluée par les parents de ces enfants qui demandent à l'organisateur de ne pas lâcher.

Félix Tshisekedi lance la Conférence panafricaine sur le Grand Inga pour présenter les opportunités du projet. Cette rencontre regroupe en visioconférence des experts de plusieurs pays africains. Du 22 au 29 juin, les experts vont s'atteler à préparer la grande conférence de chefs d'État, prévue de septembre ou octobre 2020, en tenant compte de l'évolution de la situation de la pandémie de Covid-19. « La tenue de cette conférence s'inscrit donc dans le cadre de la coopération régionale pour accélérer l'accès à une énergie durable, propre, abordable et fiable. A cet effet, il visera à encourager les efforts continentaux et mondiaux pour renforcer la coopération et l'intégration régionales en tant que catalyseur pour la réalisation des projets d'hydroélectricité renouvelable et des investissements, de l'innovation et de la mise en œuvre de l'efficacité énergétique sur le continent », a indiqué le Président Tshisekedi dans son discours.

Bunia : don de la Monusco au tribunal et auditorat militaire pour l'archivage des pièces à conviction. Ce don vise à sécuriser les preuves et les armes à feu obtenues par ces juridictions militaires pour qu'elles ne tombent pas entre des mains inappropriées. Ces conteneurs de 17 m2 chacun sont composés des étagères destinées à ranger des documents confidentiels dans un procès. D'autres éléments de preuves, notamment des armes, y seront également conservés. Pour la Monusco, ce projet à impact rapide vise à soutenir l'administration judiciaire dans le cadre de la protection civile.

Mardi 23 juin.

Coronavirus en RDC : plus de 6 000 cas confirmés, 861 guéris. La RDC totalise 6 027 cas de Covid-19. Depuis le début, il y a eu 135 décès. 133 cas suspects ont été détectés après investigations. 102 nouveaux cas confirmés ont été enregistrés dont 84 à Kinshasa, 15 au Kongo Central et 3 à la Tshopo. 5 nouvelles personnes sorties guéries.

L'ordre des infirmiers conscientise : « La population doit arrêter de se faire des illusions, le Coronavirus existe en RDC ». « La maladie existe réellement, je ne sais pas ce que les gens cherchent comme preuve. Le monde entier ne peut pas tromper tout le monde. La maladie est là », a souligné Komba Djeko. Il a appelé toute la population congolaise au respect des gestes barrières afin de se prémunir de cette maladie, de se protéger et de protéger ses proches. **Kinshasa : le déconfinement de la Gombe interviendra le 29 juin.** Les activités concernées par cette réouverture sont des magasins, des banques, des entreprises de télécommunication, des sièges sociaux, des établissements publics, services publics, administration publique, des sociétés commerciales et Industries, des restaurants et des cafés. A cela s'ajoute le rehaussement des effectifs dans les cabinets ministériels. « Il faut absolument que les structures concernées puissent placer les barrières devant l'entrée, procéder à la désinfection des lieux avant l'ouverture, procéder à la prise de température devant l'entrée, placer le dispositif de lavage des mains devant l'entrée, faire respecter les mesures barrières pour le port de masque et de distanciation sociale, réaménager les heures d'ouverture et de fermeture, réorganiser le dispositif de nettoyage, organiser le suivi de l'état de santé du personnel», détaille le ministre Makelele. Pour les transports en commun, les mesures strictes de distanciation et du port obligatoire des masques sont maintenues. M. Makelele évoque aussi le maintien de la fermeture du marché Central et des commerces avoisinants (rayon 150 m), maintien de la fermeture des discothèques, bars, terrasses, fermeture des écoles, universités, instituts supérieurs. Les Eglises et les stades restent aussi fermés..

Pour l'UNC, la condamnation de Kamerhe est basée sur des suppositions. Le parti de Vital Kamerhe estime que le tribunal était dans l'incapacité d'établir sa culpabilité et « s'est contenté de reprendre le réquisitoire du ministère public tant dans sa motivation que dans son dispositif. Ce qui donne à penser que les juges n'ont pas fourni un effort suffisant pour instruire leur intime construction », L'Union pour la Nation congolaise considère que le fait d'infliger à une personne – qui n'a jamais fait l'objet d'une condamnation judiciaire auparavant, et qui a rendu des loyaux services à la nation pendant plus de trois décennies – la peine la plus sévère, met en exergue l'intention malveillante de nuire à sa carrière politique.

Julien Paluku envisage une relance « urgente » des activités de la Cinat. « Parmi les entreprises à relancer urgemment, il y a la Cimenterie nationale. Je suis venu me rendre compte de ce qui se passe. J'ai vu la capacité de production de cette usine qui est de 300 000 tonnes l'an. J'ai vu la carrière dont la capacité est estimée à 18 millions de tonnes de calcaire avec

une possibilité d'exploitation de 60 ans. Mais l'outil de production est à l'arrêt depuis 2011. », a expliqué Julien Paluku. La relance « rapide » de la Cinat pourra ainsi augmenter la capacité de production du ciment au pays et créer plus d'emplois aux Congolais, a-t-il expliqué Julien, à l'issue de son entretien avec le comité de gestion de cette unité de production.

Ituri : quatre personnes tuées par des miliciens de Codeco à Djugu. La première embuscade a été tendue par ces assaillants autour de sept heures du matin. Un homme et son fils sont tombés dans le piège. Ils venaient de quitter Dhedja pour rejoindre le village Reta. Le père a été abattu, mais son enfant a réussi à s'échapper. Un peu plus tard, c'est un motard accompagné de sa cliente, vendeuse de poisson qui ont été assassinés. Les corps ont été récupérés par leurs proches. Un jeune de 32 ans, qui quittait à moto, le centre commercial de Bule pour se rendre à Bunia. Il a perdu la vie dans une attaque attribuée aux miliciens de la Codeco à Saliboko, dans le secteur de Walendu Tatsi.

Nord-Kivu : les pêcheurs appellent les Fardc à neutraliser les Maï-Maï actifs le long du lac Edouard. La Fédération des comités des pêcheurs individuels sur le lac Edouard, (Fecopeile), demande à l'armée à neutraliser tous les groupes de miliciens Maï-Maï actifs dans le Sud du territoire de Lubero au Nord-Kivu. Cette organisation des pêcheurs dénonce des exactions dont seraient victimes les pêcheurs et une grande partie de la population riveraine, de la part de ces rebelles locaux. Les miliciens perçoivent illégalement des taxes hebdomadaires, kidnappent et attaquent les agents commis aux patrouilles lacustres. Ils se livrent aussi au braconnage et à la pêche illicite.

Nord-Kivu : les usagers démantèlent trois barrières de péage installées sur la route Mangurejipa à Butembo. Ces points de péage sont entretenus par la société de Service Vihumbira, à qui le gouvernement Provincial avait attribué la gestion du tronçon routier Butembo-Mangurejipa au Nord-Kivu. L'argent est perçu mais environ 100 km de cette route restent encore délabrés, ont dénoncé ces taximen. D'après eux, la société Vihumbira qui l'entretien ne peut soumettre les usagers au péage route alors que sur terrain les travaux de réhabilitation n'évoluent pas. Cette route de desserte agricole joue un rôle très capital dans le ravitaillement de la ville de Butembo en produits vivriers.

Kasaï-Central : Martin Kabuya et son gouvernement visés par une motion de censure. Les 12 élus, signataires de ce document, accusent le gouverneur et son équipe de plusieurs griefs dont la non-réalisation de son programme depuis son entrée en fonction et la violation régulière des lois de la République. Ils évoquent des arrêtés révoquant et nommant des administrateurs des territoires, des maires des villes, des chefs des secteurs en violation de la loi. Ils notent des arrestations arbitraires, la non-sécurisation de la population qui occasionne des extorsions des biens, des assassinats, des menaces, sans oublier des injures et humiliations à l'encontre des députés provinciaux, indiquant les signataires. Ils l'accusent également d'entretenir des conflits entre chefs coutumiers de différents groupements et aussi d'avoir mandaté certains membres de son cabinet à percevoir les recettes de la province aux postes de péage à la place des agents qualifiés pour ce travail.

Nord-Kivu : un Casque bleu tué dans une attaque contre une patrouille de la Monusco. Un casque bleu indonésien a été tué et un autre a été blessé, dans une attaque perpétrée lundi 22 juin soir, contre une patrouille de la Monusco à Makisabo, près de Beni dans le Nord-Kivu. La victime de cette attaque participait à la construction d'un pont dans la zone de Hululu.

La RDC débourse 16,4 millions de dollars américains pour l'achat des vaccins, soit le double de la somme investie en 2019, conformément à l'engagement pris lors du Forum National sur la vaccination et l'éradication de la poliomyélite en juillet 2019. « Je tiens à féliciter le Gouvernement de la RDC pour ses efforts, » a déclaré Thabani Maphosa, Directeur général des programmes de Gavi soulignant que « la disponibilité des vaccins est une condition essentielle pour augmenter la couverture vaccinale, sauver des vies et protéger les enfants congolais contre les maladies évitables par la vaccination. » « Le FMI salue les efforts du Gouvernement de la RDC pour respecter ses engagements financiers en faveur de la vaccination et il sera important que cette dépense de routine soit désormais pleinement intégrée dans le budget de l'Etat » a souligné Philippe Egoumé, Représentant Résident du FMI en RDC. Afin que tous les enfants puissent être vaccinés et pour éviter un risque d'émergence d'épidémies, les partenaires techniques et financiers, dont Gavi, l'Unicef, l'OMS, la Banque Mondiale, le FMI, le CDC, le Rotary, la Fondation Bill et Melinda Gates, DFID et l'USAID ont ainsi soutenu le Gouvernement congolais dans ses efforts. Ils ont conduit au financement effectif par l'Etat des vaccins traditionnels contre la tuberculose ou la rougeole et le cofinancement de nouveaux vaccins comme ceux contre la diarrhée à rotavirus ou la pneumonie à pneumocoque. Malgré les progrès réalisés, la RDC est l'un des pays qui enregistre un des taux de mortalité infantile les plus élevés au monde, soit 70 pour 1.000 naissances vivantes, avec 1,8 million d'enfants qui ne reçoivent pas un cycle complet de vaccins chaque année.

Les DG de l'OVD et FONER condamnés à 3 ans de travaux forcés. Ils ont été reconnus coupables de détournements des deniers publics. Pour sa part, Modeste Makabuza, patron de Société congolaise de construction (SOCOC) a écopé d'un an

des travaux forcés. Il a été reconnu coupable de complicité de détournement. **Rappel des faits.** Fulgence Bamaros du FONER était poursuivi pour détournement présumé de 12 500 000 USD destinés aux travaux de voiries dans les villes de Goma et Bukavu que devait réaliser SOCOC. Selon le parquet général, cet argent était logé à la banque TMB pour le compte de la SOCOC, sous forme de traite. Il s'est retrouvé entre les mains de Bamaros sans traces, ni facture, ni réception des travaux visibles dans les livres de caisse de l'OVD, d'après le ministère public. A Benjamin Wenga de l'OVD, il est reproché sa participation active à la commission, par le directeur général de la SOCOC, de l'infraction de détournement des fonds en signant avec lui un contrat de 30 millions de dollars, alors que cette société n'avait pas encore exécuté en mode de préfinancement les travaux de voiries. Bamaros du FONER aurait versé de l'argent dans le compte de la société SOCOC à la TMB sans que SOCOC ait préalablement réhabilité les routes dans les deux villes.

Pour le porte-parole de la Monusco, John Bompengo était « un collègue professionnel et agréable ». « John, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler, a toujours été un collègue extrêmement professionnel et agréable. On a appris évidemment avec beaucoup d'émotion, son décès. Je pense que toute la mission se joint à moi pour présenter les condoléances à sa famille et rendre hommage à notre collègue », a indiqué Mathias Gillman, le porte-parole de la Mission onusienne.

Trois propositions de loi sur la réforme judiciaire : le FCC a l'intention de museler la justice (UDPS). « L'UDPS n'est pas d'accord avec les propositions des lois initiées par nos partenaires du FCC. Nous prônons un Etat de droit. Dans l'Etat de droit, une première considération est que la séparation du pouvoir doit être respectée. Les propositions faites par nos amis du FCC laissent carrément voir qu'ils ont l'intention de museler le pouvoir judiciaire. Et cela va à l'encontre de ce qui est prévu dans la constitution », argumente Simon Kalenga. Les trois propositions de loi initiées par les députés Minaku et Sakata renforcent notamment le pouvoir d'injonction du ministre de la Justice en lui permettant de sanctionner, par mesures conservatoires, certains magistrats reconnus coupables d'infractions.

Attaque contre les casques bleus en RDC : le Conseil de sécurité demande une enquête rapide. Les membres condamnent « dans les termes les plus forts toutes les attaques et provocations contre la Monusco. Ils soulignent que les attaques délibérées visant les soldats de la paix peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international », souligne la déclaration, appelant les autorités congolaises « à enquêter rapidement sur cette attaque et à traduire les auteurs en justice ». Selon le Bureau de l'ONU pour les droits de l'homme en RDC, entre début octobre 2019 et fin mai 2020, les combattants des ADF auraient tué rien qu'au Nord-Kivu, 514 civils, à l'aide machettes, de haches et d'armes lourdes. Ils auraient aussi enlevé des enfants. Ils seraient également responsables de 77 morts dans l'Ituri voisin.

Félix Kabange: « Les 3 propositions de lois vont renforcer les dispositions de la constitution ». « J'invite nos amis de l'UDPS et tout le peuple congolais à lire la constitution de 2006 et 2011. L'article 149 est sur l'indépendance de la justice. Le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif. Et on cite le pouvoir judiciaire, qui est indépendant : on parle de la Cour constitutionnelle, la Cour de cassation, du Conseil d'Etat, de la Haute Cour militaire ainsi que les cours et tribunaux civils et militaires. Mais lorsque vous lisez la constitution de 2006, vous allez voir qu'on ajoute les magistrats des parquets. On les a retirés dans la constitution de 2011 tout simplement parce que les magistrats du parquet relèvent du ministre de la Justice. C'est très important qu'on parte de cette constitution. Les trois projets de loi sous examen au niveau de l'Assemblée viennent pour renforcer les dispositions de la constitution », explique Félix Kabange Numbi.

Abbé Nshole : « On peut avoir le meilleur candidat de la Ceni, mais si c'est avec la même loi, on n'aura pas fait un grand pas ». « La chose la plus importante est que logiquement, il faut d'abord des réformes, particulièrement, la réforme de la loi électorale et de la Ceni... si c'est avec la même loi, la même configuration, on n'aura pas fait un grand pas », a expliqué l'abbé Donatien Nshole, secrétaire général de la Cenco. Toutes les Confessions religieuses, à l'exception de l'Eglise du Christ au Congo ont rencontré lundi 22 juin la présidente de l'Assemblée Nationale, pour lui faire le rapport des divergences autour de la désignation du candidat président de la Ceni. Il n'a donc pas été question pour les confessions religieuses, d'aller confirmer à Jeannine Mabunda une quelconque candidature retenue au poste du président du bureau de la Ceni.

L'Assemblée nationale condamne la prise d'assaut de l'enclos sacré du Palais du peuple. Ce mardi, le Palais du peuple, siège du Parlement, a été une fois de plus envahi par des manifestants dans la mi-journée. Plusieurs dizaines des motards ont pris d'assaut tous les abords de cet hémicycle, scandant des chants hostiles au bureau de l'Assemblée nationale. Les manifestants dénonçaient les trois propositions de lois, en cours d'examen à la Chambre basse, pour initier une réforme du système judiciaire congolais. Pour ces manifestants, ces trois initiatives d'Aubin Minaku et Gary Sakata du Front commun pour le Congo, risquent de bloquer l'élan de l'avènement de l'Etat de droit au pays. Ils plaident donc pour le retrait pur et simple de ces réformes qu'ils jugent anticonstitutionnelles.

Mercredi 24 juin.

Coronavirus en RDC : 6 212 cas confirmés, 870 personnes guéries. Le bulletin quotidien de l'équipe de riposte du 23 Juin 2020, atteste : 186 nouveaux cas ont été confirmés, dont 162 à Kinshasa, 8 au Kongo Central, 8 au Nord-Kivu, 7 au Sud-Kivu et 1 à l'Equateur. Depuis la déclaration de l'épidémie il y a eu au total, 142 décès. 267 cas suspects ont été détectés après investigations. 962 échantillons testés, 7 nouveaux décès parmi les cas confirmés et 9 nouvelles personnes sorties guéries. **Nord-Kivu : le centre commercial de Mabalako doté de kits de lavage des mains pour lutter contre Ebola et la Covid-19.** « Voilà que cette semaine, l'organisation FAEVI sous l'appui de l'Unicef a installé des lave-mains dans différentes places publiques comme les entrées du marché central de Mabalako, au niveau des parkings des taxis motos, voire quelques points chauds au niveau de Mabalako », s'est réjoui Justin Kavalami. Il a demandé à toute la population de Mabalako de prendre soins de ces lave-mains, les approvisionner en eau et à savons mais aussi d'assurer leur sécurité. **Coronavirus: un centre d'isolement des cas suspects inauguré à Tshikapa.** «Le gouvernement provincial a prévu de mettre en place trois centres d'isolement pour permettre de recueillir les cas possibles. Le gouverneur du Kasaï qui dit espérer que sa province n'enregistre pas de cas positifs de Coronavirus redoute tout de même une arrivée de la maladie à travers les personnes venant de Kinshasa et de l'Angola.

Tensions au Palais du peuple : des manifestants barricadent les entrées. Des manifestants de l'UDPS, le parti présidentiel, mécontents des propositions de loi sur les réformes judiciaires ont barricadé toutes les entrées menant vers le siège du Parlement de la RDC. Ils empêchent les élus nationaux d'accéder dans la salle de l'hémicycle. Trois résidences appartenant aux responsables du FCC ont été attaquées à coups de pierre par des manifestants. Les manifestants dénonçaient les trois propositions de lois, en cours d'examen à la Chambre basse, pour initier une réforme du système judiciaire congolais.

Signature du plan des Nations unies pour l'appui à la réponse socio- économique immédiate à la COVID-19. Ce document s'articule autour de quatre objectifs : soutenir la réponse sanitaire COVID-19 du Gouvernement ; renforcer la résilience économique du pays face au choc de la COVID-19 ; renforcer la protection des personnes, la cohésion sociale et la résilience communautaire face aux effets de la COVID-19 ; renforcer la bonne gouvernance. Alors que le monde a amorcé, depuis le début de 2020, la décennie d'actions pour l'atteinte des Objectifs de développement durable, David McLachlan-Karr a saisi l'occasion du lancement de ce plan pour mobiliser les acteurs de développement et le gouvernement à accélérer leurs efforts pour l'atteinte de ces objectifs.

Ituri : 11 morts dans des affrontements entre les Fardc et la milice Codeco. Le porte-parole de l'armée en Ituri, le lieutenant Jules Ngongo indique que l'armée a infligé une lourde défaite à l'ennemi à Dyaro. Huit assaillants, dont un de leurs leaders dénommé Ndekote, ont été neutralisés. Des militaires congolais étaient en patrouilles de ratissage vers la montagne qui surplombe le village de Gobunji en secteur de Walendu Pitsi dans le territoire de Djugu. Elles affirment que les forces loyalistes sont tombées dans une embuscade tendue par des assaillants de la Codeco. Trois soldats sont morts pendant les combats et leurs dépouilles ont été acheminées mercredi 24 juin matin à Tchomia. Trois autres militaires ont été blessés.

Kasaï-Central : le gouverneur Martin Kabuya destitué. Quarante-huit heures après le dépôt de la motion de censure qui le visait, le gouvernement de Martin Kabuya est renversé par les députés provinciaux. Ce mercredi 24 juin, par 18 voix contre 12, ils ont approuvé la motion de censure, consacrant ainsi la fin de ce gouvernement provincial. « Nous devons nous mettre au travail. Je suis le gouverneur de tout le monde», avait notamment lancé le gouverneur. Un peu plus d'une année après, son gouvernement est renversé par des députés provinciaux, qui lui reprochent notamment de n'avoir réalisé aucune action de son programme et de saboter la vision du chef de l'Etat. Martin Kabuya est également accusé d'entretenir des conflits entre les chefs coutumiers.

« Ce qui se passe actuellement comme actes de violence ciblés constitue une régression de notre démocratie » (FCC). Le regroupement politique dont Joseph Kabila est autorité morale, accuse le parti présidentiel d'être à la tête de saccages survenus aujourd'hui à Kinshasa. Au cours d'un point de presse tenu ce mercredi, Néhémie Mwilanya, coordonnateur du FCC déplore le silence du chef de l'Etat. Néhémie Mwilanya regrette aussi l'indifférence du ministre de l'Intérieur face aux manifestants. « En même temps on peut constater que là où des violences sont exercées sur des personnes physiques, qui se trouvent être des députés, en même temps on peut constater qu'au gouvernement nous avons quand même un ministre chargé de la sécurité des biens et des personnes, mais aussi chargé de l'ordre public. Où est ce ministre de l'Intérieur et sécurité ? Quelle est sa raison d'être au gouvernement, avec tous les services qui dépendent de lui. Cette situation est regrettable. Cela soit cesser immédiatement », alerte Néhémie Mwilanya.

Kinshasa : le calme est revenu dans les environs du Palais du peuple. Tôt le matin, de nombreux manifestants à pied et d'autres à motos avaient érigé des points de contrôle pour empêcher les députés d'accéder au siège du Parlement. Ces manifestants exigent l'abandon de trois propositions de loi en cours d'examen à l'Assemblée nationale pour réformer le secteur judiciaire. Quelques résidences et immeubles appartenant aux responsables du Front commun pour le Congo (FCC) ou proches de cette plateforme ont subi des dégradations causées par les manifestants. Les auteurs des propositions de loi controversées sont tous membres du FCC.

Kinshasa : reprise du service à l'hôpital du camp Kokolo après une brève interruption due à la Covid-19. Selon le médecin directeur de cet hôpital, quelques personnels soignant de l'hôpital du Camp Kokolo, au service des malades affectés par la pandémie de coronavirus, ont aussi été malheureusement contaminés et testés positifs. C'est ce qui a poussé les responsables sanitaires de suspendre momentanément le travail afin d'une part de mettre ce personnel soignant contaminé sous traitement et d'autre part, désinfecter tous les bâtiments de l'hôpital pour limiter la contamination.

Sud-Kivu : des ONG locales dénoncent un désastre humanitaire dans les moyens et hauts plateaux d'Uvira, Fizi et Mwenga. Selon ces ONG, cette situation fait suite aux affrontements armés et qui ont des conséquences sur toutes les communautés confondues et les populations civiles ainsi que leurs biens. Ces ONG demandent d'organiser des opérations de grande envergure de désarmement, démobilisation et de réinsertion des groupes armés locaux et de contraindre les groupes armés étrangers actifs dans la zone de quitter le territoire congolais. La lettre exprime l'angoisse face à la situation sécuritaire dramatique que traverse toutes les communautés vivant dans les hauts plateaux et de manière particulière les banyamulenge.

Ces ONG demandent l'implication de la CIRGL pour faciliter le rapatriement des groupes armés étrangers dans leur pays d'origine.

Mbandaka : les magistrats protestent contre la proposition des lois de réforme de la justice. Les magistrats du chef-lieu de l'Equateur ont organisé mercredi 24 juin 2020 une marche de protestation contre les 3 nouvelles propositions des lois en discussion sur la magistrature. Un memorandum a été lu et présenté devant le gouverneur et le bureau de l'assemblée provinciale. Les avocats du barreau de l'Equateur ont aussi exprimé leur solidarité aux magistrats.

Butembo : les Mai-Mai Kabido contrôlent le village Mbughavyinwa. Cette occupation intervient après des affrontements qui ont opposé ce groupe armé au NDC Rénové de Guidon. Ces deux groupes armés se disputent le contrôle de Mbughavyinwa, Bunyatenge et plusieurs autres villages. À la suite de ces accrochages, les populations locales ont fui leurs habitations pour se réfugier dans les villages plus proches notamment dans les territoires de Lubero et Walikale.

Lomami : forte présence des militaires à Mwene-Ditu. D'après le maire Fidelie Kabinda, ces militaires en tenue des Fardc proviennent de la formation militaire au centre de Kamina, dans la province du Haut- Lomami. Depuis leur arrivée à Mwene-Ditu, certains se livrent à la mendicité et d'autres à l'extorsion des biens tels que les téléphones des paisibles citoyens. Le maire de la ville déclare pour sa part que ces présences non justifiées constituent une charge pour son entité et précise que ces militaires qui sont pour la plupart malades, sont arrivés sans ordre de mission, ni feuille de route. Pour lui, leur présence constitue une insécurité et une charge pour la ville.

Jeudi 25 juin.

Coronavirus en RDC : 6 411 cas enregistrés, 885 personnes guéries. 198 nouveaux cas confirmés, dont 182 à Kinshasa, 6 au Sud-Kivu, 5 au Kongo Central, 2 dans le Haut-Uélé, 2 au Nord-Kivu et 1 au Kwilu. Au total, il y a eu 142 décès, soit un taux de 2,21%. 318 cas suspects ont été détectés après investigations et 974 échantillons testés. Aucun nouveau décès n'a été comptabilisé parmi les cas confirmés et 15 nouvelles personnes sont sorties guéries. **Coronavirus : le Kongo-Central se rapproche de la barre de 300 cas.** Le Kongo-Central compte à ce jour 293 cas confirmés. La principale cause de cette expansion de la maladie serait le relâchement constaté au sein de la population dans le respect des gestes barrières. Parmi les 293 personnes atteintes dans la province, 31 sont décédées et 52 ont été déclarées guéries. L'équipe de la riposte craint un rebondissement inquiétant de la pandémie, si la population locale continue à fouler aux pieds les gestes barrières. **Coronavirus au Kwilu : le médecin chef de zone de santé de Bagata conscientise la population locale.** Selon lui, cette maladie existe bel et bien. Il soutient que cette zone de santé est proche de la ville de Bandundu, qui est déjà touchée par la maladie. Il appelle au respect des mesures barrières édictées par les autorités sanitaires pour éviter que Bagata soit aussi touchée. **Coronavirus : la province du Lualaba touchée.** Les victimes sont deux habitants de la cité de Fungurume, qui sont sous traitement à Lubumbashi. Ils ont été déclarés positifs par le laboratoire provincial de Lubumbashi. Le gouverneur du Lualaba a aussitôt décidé du confinement de la commune de Fungurume, pour retrouver tous ceux qui ont été en contact avec les deux personnes atteintes. **Coronavirus : la Fondation HJ Hospital remet au gouvernement une clinique**

mobile. La clinique peut être démontée à tout moment pour un autre site. D'une capacité de 220 lits, dont 210 destinés à recevoir les patients atteints de la COVID-19 et une dizaine pour le personnel médical, cette clinique mobile est située à l'entrée du parking du Grand Hôtel dans la commune de la Gombe. Selon le directeur délégué général HJ Hospital, Jean Mukenge, ce nouveau site est la contribution de son hôpital dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19. Le ministre Eteni Longondo a salué cette initiative de la fondation HJ, appartenant à l'homme d'affaire Indien Harish Jagtani.

Le PPRD exige des poursuites à l'encontre des auteurs intellectuels des actes de vandalisme du 24 juin. Quelques résidences et immeubles appartenant aux responsables du Front commun pour le Congo (FCC) ou proches de cette plateforme ont été saccagés. Le PPRD rappelle que la RDC est un Etat de droit qui protège les libertés et droits fondamentaux de chaque citoyen notamment la liberté d'opinion, liberté de pensée, liberté d'expression, le droit à la sécurité et à la vie. Il indexe « la fameuse majorité populaire constituée d'une milice ». Concernant la coalition au pouvoir, le PPRD réaffirme son engagement à œuvrer pour la paix, l'unité, la concorde nationale et le développement de la RDC.

Manifestations contre les lois judiciaires : Le Chef de l'Etat met en garde la classe politique « Son Excellence, Monsieur le Président de la République comprend cette colère du peuple, laquelle traduit l'attachement de ce dernier à un véritable Etat de droit. Il demande aux forces de l'ordre de prendre toutes les dispositions pour prévenir et contenir en cette période d'état d'urgence ce genre de manifestations (...) tout en respectant le droit constitutionnel de manifester, le Chef de l'Etat condamne avec véhémence les violences et attaques perpétrées ce jour contre les personnes et leurs biens, il en appelle ainsi au calme et au respect de la loi par tous », peut-on lire dans un communiqué signé ce jeudi 25 juin 2020 par le Directeur de Cabinet.

Kongo-Central : les prix des denrées de première nécessité en hausse. Les prix des biens de première nécessité sont en hausse dans le Kongo-Central, depuis la fermeture de la frontière avec l'Angola, à la suite de la Covid-19. A ce jour, les commerçants qui avaient constitué de stocks font de la spéculation. Ils multiplient par deux, par trois les prix de certains biens, se désolent la population. D'après le service de la migration œuvrant à Lufu, du côté de l'Angola, la frontière s'ouvre pour 12 heures du temps tous les jours, mais les commerçants angolais ne peuvent pas traverser, et vice-versa, car à la rive de la RDC, l'état d'urgence se poursuit. Pour se ravitailler en marchandises, à Matadi, certains commerçants affirment, qu'ils accèdent à la rive Angolaise grâce au pot de vin qu'ils donnent à certains agents des services publics œuvrant dans cette frontière.

Ituri : des hommes armés attaquent une position de l'armée à Mungamba, 3 morts. C'est vers 2 h du matin qu'un groupe d'hommes munis d'armes blanches et à feu s'est introduit dans la localité de Mungamba pour s'attaquer à la position des Fardc. Les assaillants ont tiré plusieurs coups de feu en direction des forces loyalistes qui ont répliqué immédiatement. Il s'en est suivi des accrochages pendant environ deux heures du temps. L'armée a réussi à repousser ces rebelles dans la forêt. A la suite de ces combats, le trafic sur la route nationale numéro 4 est resté timide dans la mi-journée.

Nord-Kivu : des miliciens Maï-Maï attaquent une patrouille des éco-gardes à Virunga, 1 mort. Ces combattants ont pris pour cible le poste de patrouille des Eco-gardes de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN), en charge de la protection du projet d'installation de la clôture électrique, qui démarque les limites officielles du Parc et celles de la chefferie de Bwisha, disent les sources administratives à Nyamilima. Des enquêtes ont été ouvertes pour connaître l'identité de ces assaillants.

Manifestations du 24 juin : 18 blessés, dont 15 policiers et 3 manifestants, lors des manifestations autour du Palais du peuple, siège du Parlement. Dans un communiqué publié jeudi 25 juin, le commissariat provincial de la police nationale congolaise (PNC) à Kinshasa ajoute que 40 personnes ont été interpellées et deux individus pris en flagrant délit de pillage avec preuve à l'appui, ont été arrêtés. Plusieurs autres dégâts importants ont été enregistrés lors de ces manifestations. La police qui dispose des images prises par ces mêmes personnes ayant perpétré des actes de vandalisme et de pillage a déjà ouvert des enquêtes pour les retrouver et les déferer en justice.

Le ministre Eteni Longondo déclare la fin de l'épidémie à virus Ebola dans l'Est de la RDC, dans l'Ituri, les Nord-Kivu et Sud-Kivu. Les 29 zones de santé de ces trois provinces de la partie Est de la RDC ont été touchées par cette maladie déclarée le 1er août 2018. « A ce jour, jeudi 25 juin, je suis heureux de déclarer solennellement la fin de la 10e épidémie de la maladie à virus Ebola dans la partie Est de la République démocratique du Congo », s'est réjoui le ministre. Au total, 3 463 cas ont été notifiés, dont 3 317 confirmés et 146 cas probables. 2 277 malades sont décédés, selon le ministre Eteni Longondo.

Le 1er ministre donne des instructions pour que l'inviolabilité du siège du parlement soit préservée. Le premier ministre Ilunga Ilunkamba a instruit le vice premier ministre en charge de l'intérieur et sécurité de veiller de manière permanente à l'inviolabilité du siège du parlement et à la sécurité de biens et des personnes. Il lui demande également de traquer et de mettre aux arrêts les auteurs de ces actes de vandalisme. Sylvestre Ilunga a par ailleurs instruit le vice premier ministre chargé de la justice d'organiser des poursuites judiciaires contre des personnes déjà appréhendées et de tous ceux qui seraient identifiées comme ayant participé à ces manifestations sauvages. Des manifestants identifiés aux militants de l'UDPS, le parti présidentiel, avaient barricadé toutes les entrées menant vers le siège du Parlement de la RDC. D'après la police, dix-huit personnes ont été blessées, dont 15 policiers et 3 manifestants, lors de ces manifestations. 40 autres personnes ont été interpellées et deux individus pris en flagrant délit de pillage avec preuve à l'appui, ont été arrêtés.

Kisangani : confusion à l'assemblée provinciale après le vote de la motion de censure contre le gouvernement. A l'issue du vote de députés provinciaux, Gilbert Bokungu, le président de l'Assemblée provinciale annonce dans un premier temps que le gouvernement provincial reste bien en place parce que la motion de censure n'a pas recueilli, selon lui, la majorité des suffrages exprimés. Quelque temps après le départ du gouverneur du siège de l'Assemblée, Gilbert Bokungu revient sur sa parole devant la presse. Il déclare cette fois que la motion a été votée à la majorité absolue et que le gouvernement est démissionnaire. Il a promis d'adresser au gouverneur une lettre de confirmation de la déchéance ce vendredi 26 juin 20.

Vendredi 26 juin.

Coronavirus : 141 nouveaux cas confirmés, 900 personnes guéries. 115 cas confirmés ont été recensés à Kinshasa, 8 dans le Haut-Katanga, 6 au Nord-Kivu, 5 dans le Lualaba, 5 au Sud-Kivu et 2 au Kongo-Central. 255 cas suspects sont détectés après investigations, 824 échantillons testés et 7 nouveaux décès des cas confirmés. 15 nouvelles personnes sorties guéries. Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de 6 552, dont 6 551 cas confirmés. Au total, il y a eu 149 décès et 900 personnes guéries. **Coronavirus : le Sud-Kivu enregistre 230 cas positifs.** « Les données actualisées aujourd'hui nous avons 230 cas confirmés, 31 décès, une centaine de guéris et les autres poursuivent les soins dans des formations sanitaires choisies (...) Nous allons vivre avec cette COVID, pour vivre avec COVID, nous devons changer notre mode de vie. Que nous portions tous des cache-nez à tout moment, ne te donne pas à l'automédication, vivre avec COVID, c'est éviter les attroupements » **Coronavirus : Leila Zerrougui fait un plaidoyer au Conseil de sécurité.** « J'ai briefé le Conseil sur la situation en RDC. Bien évidemment, la COVID était au centre des discussions, parce que les Etats voulaient savoir quels sont les défis, comment le gouvernement prend en charge cette situation. J'ai aussi fait le plaidoyer pour insister que la RDC a besoin du soutien de la communauté internationale. On est dans une économie, quand même, de substance. Donc, il faut travailler pour trouver des solutions en attendant de sortir de cette maladie », a expliqué la Cheffe de la Monusco.

Kwilu : Il y aura ENAFEP et Examen d'Etat cette année scolaire (Inspecteur provincial). L'inspecteur principal provincial appelle les élèves de la sixième année des cycles primaire et secondaire à bien se préparer pour affronter ces épreuves de fin de l'année qui viennent. Selon lui, cette année scolaire ne sera pas déclarée blanche car près de ¾ du nombre de jours prévus par le programme national d'enseignement ont été consommés.

Beni : enseignants et élèves interdits d'aller dans des écoles pour des séances d'encadrement. « Personne ne doit aller à l'école, ouvrir les portes des classes, convoquer les enseignants pour les encadrements. Nous disons non. La mesure de fermeture des écoles reste maintenue jusqu'à nouvel ordre », a insisté Olivier Nassor, le chef de la sous-division provinciale de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique Il a rappelé que Chef de l'Etat n'a pas encore décidé de la réouverture des écoles. Tenter de les rouvrir « n'entre pas dans le cadre de la décision du Président Tshisekedi. »

Attaque contre les Casques bleus à Beni : le CEPADHO appelle à une synergie des États contre les ADF. « Nous en appelons ainsi à tous les Etats amis de la RDC, à toutes les puissances dont l'expertise est avérée dans la lutte contre le terrorisme, et ceux qui font de la lutte contre le terrorisme leur cheval de bataille, à se joindre à la RDC, à se joindre aux FARDC pour en finir avec ce mouvement qui menace la paix et la sécurité de la RDC et partant de toute la région », a plaidé Me Omar Kavota, Le président du Conseil d'administrateur du Centre d'étude pour le développement et les droits de l'homme (CEPADHO) Pour lui, la multiplicité d'attaques des rebelles ougandais des ADF doit être considérée comme une menace sérieuse par tous les Etats où ces derniers sont recrutés. Un casque bleu indonésien a été tué et un autre a été blessé, dans une attaque perpétrée lundi 22 juin soir, contre une patrouille de la MONUSCO à Makisabo, près de Beni dans le Nord-Kivu.

Ituri : 17 morts dans deux attaques armées à Djugu. Selon le Porte-parole des Fardc en Ituri, les forces loyalistes, basées à Nyoka dans le territoire de Mahagi étaient en patrouille de combat lorsqu'elles se sont retrouvées face au feu de ces rebelles.

Les Fardc ont répondu à ces tirs, bilan : dix assaillants neutralisés, cinq autres capturés. A Kpangba, sept civils ont perdu la vie dans deux attaques des hommes armés.

Kwilu : un député dénonce la présence « non justifiée » des militaires à Pay Kongila. Le député Kimukedi Dario affirme qu'à cause de la présence de ces militaires dans ce secteur, tous les villages se sont vidés des habitants qui en ce moment se trouvent en forêt. «La XIe région militaire de Kikwit a créé un poste de surveillance dans le secteur de Pay Kongila. Et depuis, les Fardc se sont illustrées dans des cas de violation massive des droits de l'homme notamment des viols sur mineures

Pour sa part, l'administrateur du territoire de Masimanimba, Jean Bosco Mukubidi renseigne que ces militaires étaient à la recherche d'un criminel.

Tanganyika : 25 miliciens se rendent à la Monusco. Ces miliciens ont déposé leurs armes : au total, 21 fusils de type AK-47 et aussi trois fusils de chasse de calibre 12, ainsi qu'une importante quantité d'arcs et flèches. Cette cérémonie de désarmement s'est terminée par la distribution des vêtements à chaque combattant : pantalon, t-shirt, paire de sandales, ainsi que des produits de toilettes, savon, dentifrice, brosse à dents. Chaque milicien a également reçu 5 kg de farine, de l'huile et haricots. Des ballons de football leur ont été offerts également.

Lomami : SOS de la société civile de Lubao sur les mouvements des commerçants en provenance de Bukavu. Crispin Lumami, le président de la société civile, s'inquiète du fait que la ville de Bukavu est déjà touchée par l'épidémie à Coronavirus. Les habitants de Lubao craignent la propagation de cette pandémie dans leur cité. Une réunion du conseil territorial de sécurité élargie à la société civile va se tenir pour statuer sur les dispositifs sanitaires.

Les nouveaux mandataires de la SNCC prennent leurs fonctions. Selon des sources du ministère de Portefeuille, cette cérémonie qui a eu lieu dans les installations de la SNCC de Kinshasa intervient un jour après leur notification de ces nouveaux mandataires par le ministre du Portefeuille, Clément Kuete. Cette passation des pouvoirs intervient plus d'une année après la nomination de ces mandataires par le chef de l'Etat, Felix Antoine Tshisekedi. Ces nominations avaient été contestées par le Front commun pour le Congo (FCC), qui est en coalition au pouvoir avec le Cap pour le changement (CACH), au motif qu'elles n'avaient pas respecté la procédure. Pour cette plateforme, cette ordonnance présidentielle n'avait pas été contresignée par le Premier ministre Bruno Tshibala qui assurait les affaires courantes.

L'ONU appelle la population à dénoncer les actes de torture. Cet appel a été lancé par le bureau de terrain du Haut-Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme, vendredi 26 juin, à l'occasion de la journée internationale de solidarité avec les victimes de la torture. La torture est bien pratiquée dans les milieux carcéraux. Le bâtonnier Firmin Yangambi, une des victimes de ces actes durant dix ans de détention, en a fait un témoignage poignant. Selon lui, la torture dans ces milieux est de deux ordres, à savoir institutionnel et anthropologique. Pour y mettre un terme, il faut jouer sur les deux leviers. Pour le président du tribunal militaire de garnison de Kisangani/Tshopo : « Lorsqu'il y a un cas de torture quelque part, nous devons nous réveiller tous pour qu'à la fin nous soyons informés de la sanction qui sera prise », a-t-il conclu.

Samedi 27 juin.

Butembo : la société civile invite la population et le gouvernement à éviter une nouvelle épidémie d'Ebola. Selon le vice-président de la coordination provinciale de la société civile du Nord-Kivu, le respect des mesures d'hygiène sont des acquis à pérenniser et il recommande aux autorités de renforcer les enterrements sécurisés. La première guérie d'Ebola en ville de Butembo, Masika Mulindwa Guilaine, infirmière de profession, salue cette fin d'épidémie. Elle regrette cependant l'abandon des vainqueurs d'Ebola par le gouvernement congolais.

Beni : CAR invite le gouvernement à lancer un mécanisme d'accompagnement post-Ebola. «Le Comité d'appui à la riposte (CAR) se félicite de la proclamation officielle de l'épidémie d'Ebola dans l'Est du pays. Nous considérons que c'est l'engagement communautaire que nous avons prêché jour et nuit qui vient de payer. Et grâce à la prise de conscience d'un comportement responsable par la communauté, grâce à la ténacité des équipes de la riposte, des médias, des autorités locales et de la santé, Ebola vient d'être bouté (...) Nous voudrions que le même courage, que la même détermination anime chacun de nous pour combattre la COVID-19, étant donné que les mesures barrières pour Ebola sont aussi requises pour la COVID-

19. Nous encourageons le gouvernement congolais et les partenaires, à encadrer la période post-Ebola par des projets intégrateurs en solidarité avec la communauté, qui a été affectée par cette épidémie dans cette partie du pays ».

Ebola : Mgr Paluku Sikuly appelle la population de Beni et Butembo à rester vigilante. « A tous les fidèles, il faut rester vigilant. La parole du ministre n'est pas automatiquement à dire qu'on peut attester que plus rien ne se passera. Lui-même a dit, on est déjà à la onzième épidémie. Peut-être on va chaque fois compter ? Non. Peut-être on n'a pas tout dit comment cette maladie à virus Ebola pouvait réapparaître comme c'est le cas pour d'autres épidémies ordinaires comme la malaria et autres, on soigne mais ça revient », a exhorté l'évêque du diocèse catholique de Butembo-Beni. Monseigneur Paluku Sikuly a également invité la population à respecter les mesures barrières pour vaincre le Coronavirus.

Assemblée nationale : profonds désaccords sur les trois propositions de loi Minaku-Sakata. Les députés du Cap pour le Changement (CACH) et de l'opposition parlementaire Lamuka dénoncent « l'obstination du FCC à opérer un passage en force ». Ils ont, à cet effet, décidé de suspendre leur participation à ces travaux, vu « l'inconstitutionnalité et l'inopportunité » de ces trois propositions de loi. Les députés du CACH affirment quitter la salle des travaux pour ne pas être complices du complot de « caporalisation de la justice », selon l'un d'eux, Tony Muaba. Pour sa part, Jacques Djoli, de l'opposition parlementaire, appelle le FCC à une attitude républicaine face à des réformes jugées inopportunes. Il plaide pour le retrait de ces trois propositions de loi afin de donner la chance aux réformes plus importantes, comme celle de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Ces nouvelles réformes, proposées par les députés Aubin Minaku et Gary Sakata, apportent plusieurs initiatives. Elles renforcent le pouvoir d'injonction du ministre de la Justice en lui permettant de sanctionner par mesures conservatoires les magistrats coupables.

Leila Zerrougui rend un vibrant hommage à John Bompengo. « D'abord, ça m'a beaucoup touchée, parce que John était venu me filmer quand j'ai passé mon message aux staffs. Il était à la maison. C'est quelqu'un que je connais, c'est quelqu'un qui a toujours participé à des enregistrements que j'ai toujours faits, soit chez-vous là-bas (à la rédaction de Radio Okapi), soit ailleurs », a témoigné Leila Zerrougui, la Représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU en RDC. Pour elle, John Bompengo était « une personne qui est très attachante parce qu'il est professionnel, parce qu'il est en même temps sympathique et disponible. Et il était vraiment ce qu'on aime avoir comme personnel dans une mission de maintien de la paix ». Elle a par ailleurs présenté ses condoléances et souhaité beaucoup de courage à la famille biologique du photographe :

8 morts après attaques de la milice Codeco à Djugu. Deux nouvelles attaques des miliciens de la Codeco ont été signalées samedi 27 juin aux villages de Mbazkpa et Bowa en territoire de Djugu (Ituri). Le bilan fourni par des sources concordantes fait état de huit personnes tuées, plusieurs maisons incendiées, dont le bâtiment d'une école primaire, ainsi que du pillage de biens de la population par cette milice. Selon le porte-parole de l'armée en Ituri, les Fardc sont aussitôt intervenues pour traquer ces hommes armés, qui sont mis en déroute.

Des militaires accusés d'ériger des barrières illégales dans plusieurs localités de Beni. Le coordonnateur de la Nouvelle société civile de Beni fait la cartographie de ces barrières illégales : « Les militaires Fardc érigent plusieurs barrières le long des axes routiers Butuhe-Ruharwa-Musenge, Butuhe-Visiki, Visiki-Maboya, Mabalako-Kyanzaba, Kavingu-Kyondo, axe Beni-Kasindi sur le pont Semuliki, Kitakandi-Butungera. Ce sont là les axes routiers qui sont contrôlés par les militaires Fardc, où ils ont déjà érigé les barrières illégales pendant plusieurs jours ». Il demande aux autorités militaires de se pencher sur ce problème, qui affecte les populations locales.

Les évêques catholiques contre les trois propositions de lois sur la réforme judiciaire. La commission épiscopale nationale du Congo a exhorté vendredi 27 juin à « user de voie de sagesse et à surseoir à l'examen des (propositions) de loi contestées » portant sur la réforme du système judiciaire. Les évêques catholiques se disent convaincus que, « si l'on n'y prend garde, les propositions de loi sous examen à l'Assemblée nationale porteront atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire, l'une des dispositions fondamentales que notre constitution du 18 février 2006 a érigée en dispositions intangibles dans son article 220 ». Chercher à faire passer l'examen de ces trois propositions de lois sur la réforme judiciaire et la désignation des dirigeants de la Ceni « par des coups de force risquerait de plonger le pays dans le chaos ». Pour lui, il est inadmissible que « les lois soient taillées sur mesure selon les ambitions des leaders politiques, partis ou plateformes politiques ou que certains de nos compatriotes montent des stratégies pour vider les institutions d'appui à la démocratie de leur indépendance, fondée sur la constitution, afin de les inféoder à leur diktat ».

Arrestation du vice-premier ministre de la Justice Célestin Tunda Ya Kasende. Son arrestation serait liée au fait d'avoir transmis au Parlement des avis non validés par le gouvernement sur des nouvelles réformes de la justice proposées

par les députés Aubin Minaku et Gary Sakata. Cette réforme, si elle est adoptée renforcerait entre autres le pouvoir d'injonction du ministre de la Justice, en lui permettant de sanctionner par mesures conservatoires les magistrats coupables. **Après audition, Célestin Tunda a été libéré.** Après plusieurs heures d'audition au parquet général près la Cour de Cassation, le vice premier ministre et ministre de la Justice Célestin Tunda a été relaxé dans la soirée de samedi 27 juin 2020.

Réforme de la justice : manifestation des magistrats du Kwilu contre les propositions des lois Minaku-Sakata. Calicots en mains, tous en toges noirs, les magistrats ont pris d'assaut les artères principales de la ville de Bandundu pour réfuter les trois propositions des lois initiées par Aubin Minaku et Garry Sakata. Sur des calicots on pouvait lire : « ne touchez pas à l'indépendance de la justice, non à la politisation de la magistrature et autre. » « Nous exigeons le retrait pur et simple de ces propositions de lois qui sont de nature à pouvoir caporaliser le pouvoir judiciaire et empêcher que la justice soit bien dite dans notre république ».

Dimanche 28 juin.

Coronavirus : 6 827 cas enregistrés, 985 personnes guéries. Cent trente-sept nouveaux cas confirmés de Coronavirus ont été enregistrés en RDC : 124 cas sont recensés à Kinshasa, 5 dans le Haut-Katanga, 4 au Nord-Kivu, 3 à la Tshopo et 1 à Lualaba. Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, il y a eu 158 décès. 314 cas suspects ont été détectés après investigations, 975 échantillons testés, 5 nouveaux décès des cas confirmés et 48 nouvelles personnes sorties guéries.

Kinshasa : le déconfinement de la commune de Gombe effectif dès lundi 29 juin. Dans un message à la population kinoise vendredi 26 juin, le gouverneur Gentiny Ngobila a rappelé les principales mesures à suivre pour favoriser le bon déroulement du déconfinement de la Gombe, centre des affaires de la ville de Kinshasa. Il dit compter sur le civisme des Kinois qui doivent désormais apprendre à vivre avec la pandémie de Covid-19. En plus du port obligatoire des masques, Gentiny Ngobila a dans son message, demandé aux kinoises et kinois de limiter les déplacements et surtout de respecter les gestes barrières édictés par les autorités notamment le respect de la distanciation physique et sociale et le lavage régulier des mains.

Le gouvernement s'indigne de « l'humiliation » subie par le ministre Tunda ya Kasende. Réagissant à cette interpellation, les vice-premiers ministre et les ministres d'Etat qui ont pris part à la réunion tenue par le Premier ministre Sylvestre Ilunga, ont estimé que cette « humiliation » a été opérée « en violation des règles élémentaires d'un État de droit. » Pour les membres du gouvernement, « l'arrestation du ministre de la Justice ne repose pas sur des faits infractionnels, ne rencontrent pas les conditions de la flagrance et viole le secret de délibération du Conseil des ministres. » « Aucun membre du gouvernement ne peut être poursuivi pour des opinions émises lors des délibérations du Conseil des ministres », insistent Sylvestre Ilunga, dans la déclaration faite au nom des membres du gouvernement. L'exécutif congolais invite le Président Félix Tshisekedi à « garantir le bon fonctionnement des institutions, d'assurer le respect de l'État de droit (...) ».

Ituri : le programme STAREC présente le projet « Ensemble pour la sécurité et la paix à Djugu ». Ce projet vise essentiellement la restauration de l'autorité de l'Etat dans cette entité. Ce projet est subdivisé en quatre volets. Le premier volet est l'appui à l'administration Judiciaire avec comme résultats la délocalisation du Tribunal de Paix de Djugu de Mungwalu à Djugu-centre, le renforcement des capacités des juges et Avocats. Le deuxième volet consistera à renforcer l'Administration territoriale, en accompagnant les entités territoriales décentralisées avec des micro-projets de développement au profit de la population. L'appui aux forces de sécurité est aussi parmi les priorités de ce projet avec comme objectif d'améliorer le climat de confiance entre ces services et la population locale. Dans ce sens, il est prévu la construction du bureau de la Police nationale congolaise (PNC) à Kpandroma. Le quatrième volet est le respect des droits de l'homme où la justice militaire sera accompagnée dans le cadre de la lutte contre l'impunité.

Tshopo : le gouverneur Walle Lufungula doit présenter sa démission au chef de l'Etat (Assemblée provinciale). Le gouverneur Lufungula est démissionnaire et les 17 députés provinciaux qui l'avaient élu viennent de lui retirer leur confiance.

En effet, le comité provincial de sécurité avait pris acte de la proclamation des résultats de la motion de censure par le président de l'assemblée provinciale. Une confusion a été observée jeudi 25 juin 2020 autour de l'interprétation du vote de la motion de censure contre le gouverneur Walle Lufungula et son équipe. A l'issue du vote des députés provinciaux, Gilbert Bokungu, avait annoncé dans un premier temps que le gouvernement provincial reste bien en place parce que la motion de censure n'a pas recueilli, selon lui, la majorité des suffrages exprimés. Quelque temps après le départ du gouverneur du siège de l'Assemblée, Gilbert Bokungu revient sur sa parole devant la presse. Il déclare cette fois que la motion a été votée à la majorité absolue et que le gouvernement est démissionnaire.

Beni : plaidoyer pour la prise en charge des 552 enfants orphelins d’Ebola répertoriés. Ces enfants dont certains sont à la fois orphelins et survivants d’Ebola font face à des multiples problèmes, entre autres, le manque d’affection et de modèle, mais surtout la stigmatisation dans la société, après la déclaration de la fin de l’épidémie. « Je proposerais que, pendant cette période de post-riposte, les partenaires prennent en charge ces enfants socialement et psychologiquement, parce qu’un enfant peut se développer à l’âge de 0 à 5 ans et avoir une accalmie psychologique. Il peut évoluer jusqu’à 10, 15 ans puis il peut développer des troubles qui peuvent être liés aux traumatismes qu’ils avaient subis avant et il peut développer le stress poste traumatique » indique Muyisa Waridi, la psychologue de la sous-commission psycho-sociale dans la riposte contre Ebola.

« Je dis merci aux différents partenaires surtout l’Unicef. Je ne cesse pas de dire que c’est un partenaire fidèle avec qui nous avons marché depuis le début jusqu’à maintenant à la fin de l’épidémie », a reconnu Mme Muyisa Waridi.

Kwilu : le gouvernement provincial et l’assemblée provinciale accusent jusqu’à 10 mois d’arriérés. L’assemblée provinciale du Kwilu accuse sept mois d’arriérés des frais de fonctionnement, des émoluments des députés ainsi que le paiement du personnel administratif. Le gouvernement provincial quant à lui connaît également les mêmes difficultés. Il accuse 10 mois d’arriérés des frais de fonctionnement et de paiement des membres du gouvernement ainsi que des services dépendants. Ces deux institutions politiques connaissent ces difficultés parce que la province du Kwilu a totalisé 10 mois, sans bénéficier de la rétrocession de la part du gouvernement central, a expliqué le député Gatola.

Ituri : la milice Codeco attaque 6 villages de Djugu, 2 morts. Selon des sources locales, deux personnes ont été tuées par ces miliciens à Blukwa-Labo et dans les environs. Ils ont incendié des maisons et pillé de biens de la population. Selon des sources locales, ils ont pris en otage des femmes et des enfants qui ont transporté les biens pillés. Pour le porte-parole des FAardc en Ituri, le lieutenant Jules Ngongo, ces miliciens subissent la pression militaire dans la zone. C’est pendant leur fuite, qu’ils s’introduisent dans certains villages isolés pour s’approvisionner en vivres.

Donald Trump félicite Felix Tshisekedi à l’occasion du 60-eme anniversaire de l’indépendance. Le Président américain salue également les efforts du président Tshisekedi visant à protéger entre autres les droits de l’homme. Le président américain note aussi que le 60-ème anniversaire de l’indépendance de la RDC, est un mémorable évènement qui permet aux deux pays de réfléchir sur la force de leur relation bilatérale.

Réforme de la justice : les magistrats de Bukavu rejettent les propositions des lois Minaku-Sakata. Par ailleurs, ils se demandent pourquoi les députés auteurs de ces propositions des lois ont-ils choisi le contexte actuel de l’état d’urgence sanitaire pour prétendre faire voter leurs lois. Dans le memorandum ils relèvent la question de la constitutionnalité de ces propositions des lois. Selon eux, l’article 220 de la constitution dispose que l’indépendance du pouvoir judiciaire ne peut faire l’objet d’aucune révision constitutionnelle. Les magistrats du Sud Kivu disent se réserver le droit d’amorcer des actions légales à leur disposition dans un bref délai si ces propositions des lois ne sont pas retirées.

Lundi 29 juin.

Covid-19 : l’assemblée provinciale dénonce un dysfonctionnement dans la gestion des fonds dans la Lomami. Selon le président de de la commission spéciale et circonstancielle de l’Assemblée provinciale chargée de suivi de la riposte contre la COVID-19, le député provincial, Docteur Bertros Kabeya Diyala, « pendant les 44 jours de travail, soit du 17 Avril au 2 Juin 2020, il a été relevé des insuffisances dans la gestion des ressources financières, matérielles et équipements médicaux. »

30 juin au Maniema: le gouvernement provincial décrète un mois de courtoisie routière. Selon le communiqué officiel du gouverneur du Maniema, Augustin Musafiri Nkola, cette période va aller du 29 juin au 31 juillet et tous les conducteurs des engins roulants de la province profiteront de cette mesure. Augustin Musafiri justifie cette décision par la situation difficile et pénible généralisée que traverse la population à la suite la pandémie de Coronavirus. Le ministre provincial du transport, Ally Kyamassa, invite pour sa part : « Pendant cette période, tous ces conducteurs sont tenus de s’acquitter de toutes les taxes ci-après, liées à leur métier : péage route, plaque d’immatriculation, vignette, tenant lieu de permis de conduire et autres ».

Nord-Kivu : 3 villages de Lubero contrôlés par une nouvelle milice locale, il s’agit Mbwavinywa ; Kanyatsi et Bunyatenge. Ces villages qui étaient occupés par le NDC-Rénové de Guidon, sont désormais sous occupation de Kabidon, un autre chef de guerre dans la région. La population crie à de nouvelles formes d’exploitation de la part de nouveaux maîtres des lieux. Face à cette nouvelle occupation, les populations demandent aux autorités compétentes de déployer les Fardc dans ces villages de Lubero, pour les sécuriser de manière durable.

Le Premier Président de la Cour de Cassation, Ntambwe wa Kaniki Biselela Dominique est décédé ce 29 juin. Originaire du Kasai oriental, il est né en septembre 1951, dans le territoire de Miabi. Durant sa carrière professionnelle, il a exercé comme magistrat depuis 1977 et a gravi tous les échelons jusqu'à être nommé Premier Président de la cour de Cassation.

Nord- Kivu : Carly Nzanzu présente son bilan d'1 an de la gestion de la province. Sur le plan sécuritaire, le gouverneur Kasivita, a mené quelques actions qui constituent la grande préoccupation de la population. Il reconnaît avoir appuyé la police en termes de mobilité pour sécuriser les personnes et leurs biens. Carly Nzanzu a également sensibilisé les groupes armés pour leur reddition. « La persistance des poches d'insécurité et l'activisme des groupes armés entravent énormément toute forme d'investissement et empêchent de mobiliser le maximum des ressources tant humaines, matérielles que financières en vue de l'atteinte des ambitions nous assignées. La quasi-absence des rétrocessions au moment où notre budget dépend à plus de 80% des moyens rétrocédés par le pouvoir central », a expliqué le gouverneur de province.

La FAO débloque 400 mille USD pour les projets maraîchers à Kinshasa, et sa périphérie en vue de contribuer à la lutte contre l'insécurité alimentaire dans la capitale aggravée par la Covid-19. Selon le représentant de cette agence des Nations unies en RDC, Aristide Ongome Obame, cette action s'ajoute à tant d'autres que la FAO mène dans le cadre de ses missions et en partenariat avec le gouvernement.

Tshopo : l'Inspecteur Provincial de la PNC rappelé d'urgence à Kinshasa. Dans son message à l'intéressé, le Commissaire Général de la PNC, Dieudonné Amuli Bahigwa reproche à Jonas Kanakange Kapela de s'être substitué au rapporteur du comité provincial de sécurité dans le conflit qui oppose le gouverneur à l'Assemblée provinciale. L'Inspecteur Provincial de la Police/Tshopo avait lu, le vendredi dernier, sur les antennes de la RTNC, un communiqué officiel du comité provincial de sécurité qui avait pris acte des résultats de vote de la motion de censure contre le gouvernement provincial. Cette motion avait été rejetée pour n'avoir pas recueillie la majorité absolue selon les propres termes du président de l'Assemblée provinciale, qui soutenait que le gouvernement Walle restait en place. Le jour suivant, le porte-parole de l'Assemblée provinciale avait fait volteface de cette annonce expliquant qu'il avait été induit en erreur par un expert de cet organe. Il reprochera par la suite au commissaire provincial de la PNC d'avoir lu le communiqué sus indiqué, créant ainsi la confusion au sein de l'opinion publique.

Démission du gouverneur de Mai Ndombe. Paul Mputu a annoncé cette démission depuis sa résidence à Inongo, juste quelques heures avant la séance plénière prévue ce lundi à l'assemblée provinciale, qui devait se pencher aussi sur la motion de défiance lui adressée vendredi 26 juin par quatre députés provinciaux. Ces derniers reprochaient au chef de l'exécutif provincial une mauvaise gestion et le détournement des deniers publics.

Affaire interpellation du ministre de la justice : Les ministres CACH se désolidarisent du communiqué du 1er ministre Ilunkamba. « Nous tenons à préciser que le contenu de ce communiqué constitue la communication du 1er ministre, ça ne reflète nullement le contenu informationnel de notre rencontre de samedi », a indiqué Gilbert Kankonde.

Procès pasteur Mukuna : le tribunal fixe la réouverture des débats au vendredi prochain. Le juge président du Tribunal de grande instance de Kalamu, Henri Kibonge vient de fixer la réouverture des débats au vendredi 3 juillet dans l'affaire qui oppose le pasteur Mukuna à son ancienne fidèle de l'église Mamie Tshibola. Cette dernière l'accuse notamment de viol et d'atteinte aux mœurs, rétention des documents et menaces de mort contre elle.

Mardi 30 juin.

Coronavirus : 7 039 cas recensés et 1 426 personnes guéries. Cent nouveaux cas confirmés de Coronavirus ont été répertoriés, lundi 29 juin 2020 en RDC, dont 75 cas ont été enregistrés à Kinshasa, 7 dans le Haut-Katanga, 7 au Nord-Kivu, 3 au Kongo-Central, 3 à Lualaba, 3 au Sud-Kivu et 2 dans le Haut Uélé. 923 échantillons testés, 3 nouveaux décès des cas confirmés sont rapportés et 376 nouvelles personnes sont sorties guéries. Au total, il y a eu 170 décès et 1.426 personnes guéries.

Felix Tshisekedi s'oppose à toute réforme tentant à inféoder la justice. Dans une allocution radiotélévisée lundi 29 juin dans la soirée, le Président de la République a notamment loué l'action de la justice qui recouvre peu à peu son indépendance. « Les avancées enregistrées l'ont été au prix de sacrifices extrêmes. Elles ne peuvent être annihilées par des manœuvres d'arrière-garde qui s'observent chez certains de vouloir légiférer pour déposséder le Conseil Supérieur de la Magistrature du pouvoir judiciaire qu'il détient pourtant par la Constitution (...) La justice est pour un État ce que le sang est pour le corps humain. Voilà pourquoi j'estime que les réformes dans ce secteur doivent être dictées, non pas par le souci

de s'assurer une protection d'une personne ou d'un groupe de personnes, mais plutôt par le souci d'apporter plus d'efficacité et d'efficience au fonctionnement de la justice », a affirmé Félix Tshisekedi.

Extraits du discours du Président Félix Tshisekedi, prononcé lundi 29 juin 2020, à l'occasion de la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance de la RDC :

Sécurité dans l'Est de la RDC : des pas importants ont été franchis, note Félix Tshisekedi. Selon lui, les rebelles ougandais des ADF sont à ce jour nettement affaiblis et délogés de tous leurs sanctuaires dans le territoire de Beni. En Ituri, la FRPI [Force de résistance patriotique de l'Ituri] est engagée dans le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en cours de mise en œuvre. Ceci après la signature d'un accord de paix avec le Gouvernement, fait-il observer. Il condamne fermement les massacres des populations par des miliciens en Ituri, aux Nord et Sud-Kivu. **60 ans après l'indépendance, Félix Tshisekedi élève Joseph Kasa-Vubu au rang de Héros national.** « Nous gardons tous en mémoire la belle histoire du 30 juin ; celle de nos deux héros, aux tempéraments différents, mais tout aussi déterminés pour la cause de l'indépendance. A cet égard, il me paraît juste, 60 ans plus tard, de réconcilier ces deux approches et d'élever Joseph Kasa-Vubu, longtemps oublié, au rang largement mérité de Héros national », a déclaré le Chef de l'Etat. Félix Tshisekedi a rappelé qu'il y a soixante ans, Joseph Kasavubu et Patrice Lumumba, sont parvenus à concrétiser la profonde aspiration du peuple congolais à l'émancipation. Par ailleurs, Félix Tshisekedi, a annoncé la signature de l'ordonnance portant nomination du Maire et du Maire adjoint de Lumumbaville, dans la province de Sankuru, rendant celle-ci effective et opérationnelle. **Félix Tshisekedi prône l'unité de tous les Congolais.** Il a invité toutes les filles et tous les fils du Congo « au sentiment patriotique » et à rester « unis par le sort ». « L'effondrement du socle de confiance intervenu entre les acteurs politiques nationaux dès le lendemain de la proclamation de notre indépendance, est le résultat combiné de l'inexpérience, de la jeunesse de la classe politique et du jeu malsain des convoitises extérieures », reconnaît le Chef de l'Etat congolais. Ce départ raté a conduit notre pays, un pays aux promesses pourtant exceptionnelles, dans une descente aux enfers qui a pu paraître interminable et qui n'a épargné aucun secteur de la vie nationale, regrette Félix Tshisekedi. « **La lutte contre l'impunité et la corruption constituent les éléments centraux de ma stratégie** ». « En soixante années, nous avons progressivement laissé notre classe politique se transformer en une sorte de mafia, et nous en avons fait le principal modèle de réussite pour cette jeunesse. Il est temps de changer de paradigme et de créer les conditions qui permettront à nos jeunes de devenir les principaux créateurs de richesses dans notre pays ; cette jeunesse talentueuse, pleine d'énergie et avide de savoir, pour laquelle nous avons engagé le pays dans la transformation digitale, à travers l'ambitieux Plan national du numérique Horizon 2025 », a insisté le Président congolais. Depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, notre pratique de la politique a eu pour principal effet de diluer l'efficacité, de diluer les responsabilités et, au final, de desservir au lieu de servir, a fustigé Félix Tshisekedi. « Mais dès lors que nous avons en toute conscience choisie de privilégier la réconciliation nationale pour mieux construire l'avenir et préserver la paix, la lutte contre l'impunité ne doit en aucun cas se transformer en vengeance, ni en chasse aux sorcières. De même, aucune réconciliation crédible ne peut être envisagée si nous continuons avec les pratiques anciennes de la corruption, de la ruse et du crime », a souligné le Chef de l'Etat. Il a rappelé qu'il s'est engagé devant le peuple congolais, devant sa conscience et Dieu de « donner la chance à tous les congolais, sans exclusive, d'envisager l'avenir en toute liberté et en toute quiétude, mais sur de nouvelles bases morales. » Le Président congolais dit souhaiter que l'expérience douloureuse révélée au cours du procès en rapport avec le Programme des 100 jours tourne définitivement la page de la longue série de projets et programmes qui, à travers l'histoire de notre pays, ont donné lieu à d'importants coulages des ressources publiques en toute impunité.

Le Roi Philippe souhaite que la Belgique et la RDC regardent « vers l'avenir dans un esprit de coopération ». « Les défis mondiaux demandent que nous regardions vers l'avenir dans un esprit de coopération et de respect mutuel (...) Le combat pour la dignité humaine et pour le développement durable requiert d'unir nos forces. C'est cette ambition que je formule pour nos deux pays et pour nos deux continents, africain et européen», a déclaré lundi 29 juin 2020, le Roi Philippe de Belgique, dans sa lettre adressée au Président Félix Tshisekedi, à l'occasion du 60e anniversaire de l'indépendance de la RDC. Pour le Roi belge, cet anniversaire est l'occasion de renouveler les sentiments d'amitié profonde entre la Belgique et la RDC « et de nous réjouir de la coopération intense qui existe entre nos deux pays dans tant de domaines, et notamment dans le domaine médical qui nous mobilise en cette période de pandémie (...) La crise sanitaire nous frappe au milieu d'autres préoccupations. Le partenariat privilégié entre la Belgique et le Congo est un atout pour y faire face. En ce jour de fête nationale, je souhaite réaffirmer notre engagement à vos côtés », a écrit le Roi Philippe dans sa lettre. Pour renforcer davantage les liens entre les deux pays, et développer une amitié encore plus féconde, « il faut pouvoir se parler de notre longue histoire commune en toute vérité et en toute sérénité », estime-t-il. **Des regrets de la Belgique.** Dans sa lettre, le Roi Philippe a rappelé que l'histoire entre la RDC et la Belgique « est faite de réalisations communes mais a aussi connu des épisodes douloureux. (...) A l'époque de l'État indépendant du Congo des actes de violence et de cruauté ont été commis, qui pèsent encore sur notre mémoire collective. La période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations », se remémore-t-il. Ainsi, a-t-il exprimé ses « plus profonds regrets pour ces blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore trop présentes dans nos sociétés. (...) Je continuerai à

combattre toutes les formes de racisme. J'encourage la réflexion qui est entamée par notre parlement afin que notre mémoire soit définitivement pacifiée », a insisté le Roi Philippe.

60 ans d'indépendance : en Ituri, la population compatit avec les victimes des attaques de Codeco. Plusieurs habitants contactés à Bunia affirment compatir avec les victimes des atrocités des assaillants de la milice Codeco. Depuis quelques mois, ce groupe armé attaque des villages de l'Ituri, tuant plusieurs personnes. Ces assauts répétitifs ont occasionné des déplacements des populations qui trouvent refuge à Bunia. Une insécurité à la base de plusieurs mouvements de population, avec des déplacés estimés à plus de 10 000 personnes, installées aux sites de Kigonze, l'ISP et de l'Hôpital Général de Bunia. A cela s'ajoute la pandémie de Covid-19 qui affecte sérieusement l'économie locale à cause de la fermeture des frontières avec les pays voisins notamment l'Ouganda.

Le 30 juin 1960 était une ambiance festive à Walungu, relate Léon Mutijima. Léon Mutijima était âgé de 21 ans, le 30 Juin 1960, lorsque la RDC accédait à la souveraineté nationale et internationale. C'est lui qui avait présidé la cérémonie des festivités de l'indépendance dans le territoire de Walunguau Sud-Kivu. Aujourd'hui âgé de 81 ans, Leon Mutijima se souvient de cette date et relate que c'était une ambiance festive : « Je garde un souvenir de la volonté du pays, des habitants et des dirigeants de faire avancer ce pays. » « Il y a eu beaucoup d'avancées mais les politiciens ne font que se mettre des bâtons dans les roues, alors que nous devrions tous soutenir le Président de la république Felix Antoine Tshisekedi qui montre qu'il a une détermination fantastique pour ce pays, son discours d'hier en fait foi. Il sait ce qu'il veut faire de ce pays ».

Jacques Djoli : « Il ne faut pas faire d'un magistrat un agent à la merci des politiques ». « La constitution fixe l'indépendance du pouvoir judiciaire, du magistrat, aussi bien du parquet que du siège. Maintenant, il faut, dans un élan collectif, voir comment asseoir cette indépendance fondamentale, à ne pas confondre avec le corporatisme », conseille le député, Jacques Djoli. « Le magistrat indépendant, ce n'est pas un agent corporatiste qui se protège dans la médiocrité ou dans la négativité. Il ne faut pas faire d'un magistrat un agent ou un fonctionnaire à la merci des politiques. Ce qui a tué notre justice, c'est cette politisation négative », regrette Jacques Djoli, qui est aussi professeur de Droit constitutionnel.

Kalemie : 1ère sortie du MV Amani sur le lac Tanganyika. Ce bateau vient de mettre 3 ans de construction dans la cale de la SNCC soit du 30 juin 2017 au 30 juin 2020 à Kalemie. Il a été construit par l'entreprise Carrière du Congo (CDC) Il mesure 90 m de long et 40 autres de large et dispose de trois étages avec 60 chambres de luxe, des restaurants et des espaces VIP. Le bateau a la capacité de transporter 2000 Tonnes des marchandises. Il offre en même temps 400 places assises. L'Ingénieur concepteur du bateau Bienvenu Lukau Kimbi a indiqué que cette unité de navigation tourne avec 4 moteurs. La puissance de moteurs est fixée à 4800 chevaux-vapeurs. Il a noté par ailleurs que le MV Amani dispose d'un double fond pour prévenir des éventualités sur le lac Tanganyika. Sa construction a bénéficié d'une main-d'œuvre locale. Il est une propriété privée du sénateur Joseph Kabila.

www.africafundacion.org



conecta con África



conecta con África



conecta con África



informaci[ON]
ilusi[ON]
difusi[ON]
concienci[ON]
pasi[ON] [ON]



conecta con África



conecta con África



conecta con África